51e ANNÉE (6e SÉRIE) | N° 24 | 14 JUIN 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATIO
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudi.

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Actes du Saint-Siège. — Actes de S. S. Pie XI, 385, 387 et 388. — S. Congr. Consistoriale, 385 et 387. — S. C. du Concile, 385 et 387. — S. C. des Rites, 386, 388 et 389. — S. Pénitencerie (indulgences), 386 et 389. — S. C. des Religieux, 387. — Saint-Office, 388. — Sacrée Rote Romaine, 389. — Commission Biblique, 390. — Diarium de la Cour romaine, 390.

L'extension du Jubilé : Constitution apostolique *Quod superiore anno,* 391. *Monita* de la Sacrée Pénitencerie, 394.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : cardinal Verdier, Marg. Aron, Mgr Chollet, 395; abbé M. Micoud, abbé G. Coolen, 397; P. O. Huysman, Mgr de Guébriant, Mgr Darnaud, P. Gaétan du Saint Nom de Marie, chan. Eug. Duplessy, 399; *Les livres que vous aimerez,* A. Retté, baronne de Valence de Marbot, 400.

PRÉDICATION

Pour la fête des SS. Pierre et Paul. — I. Le souverain pouvoir représenté par les clefs, 321. — II. S. Pierre, modèle de foi, d'amour et de courage, 322.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — IX. 7e *Invocation :* Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du ciel, 326.

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXIV. Liturgie du sacrement d'Eucharistie, 328.

L'Evangile vécu avec sainte Bernadette *(fin).* — VI. Sainte Bernadette et l'Eucharistie, 330.

Pour un Jubilé sacerdotal. — Le zèle de la maison de Dieu, 332.

Pour l'inauguration d'un orgue. — La place de l'orgue dans l'art religieux, 334.

PETIT COURRIER

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter la conférence suivante : « L'éducation des enfants d'après l'encyclique *Divini illius Magistri.* 1° Quels sont les droits et les devoirs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat ? 2° Que faut il penser de l'Ecole neutre et de l'Ecole unique ? 3° Quelle doit être l'attitude pratique du clergé et de l'action catholique dans le problème de l'Ecole, tel qu'il se pose actuellement en France ? »

R. — La question générale est bien traitée dans Duballet. *La Famille, l'Eglise et l'Etat dans l'éducation,* in-12 de 538 p., franco 7 f. 05, Paris, Bonne Presse. Bien que l'ouvrage soit antérieur à l'Encyclique, il est toujours à consulter. — Comme commentaire récent (et partiel) de l'Encyclique de Pie XI, nous avons signalé dernièrement J. Dermine, *L'éducation chrétienne de la personnalité,* 13 f. 50, Bruxelles, éditions de la Cité chrétienne (voir *Ami* 1934, p. 111).

Touchant l'école neutre, vous pouvez consulter sur son fondement, le *laïcisme,* l'article de B. Emonet dans le *Dict. apolog. de la Foi catholique* (Paris, Beauchesne), t. II, col. 1767 et suiv., et la brochure de M. le chan. Magnin, *Laïcisme et laïcité,* 7 f. 50, Bloud et Gay (voir *Ami* 1930, p. 824). — L'*Ami* lui-même vous fournira plus d'une indication utile : 1926 p. 81 ; 1930, p. 25 ; 1931, p. 353 ; 1932, p. 836 ; 1934, p. 36.

Sur l'école unique, consultez J. Mora, *Le vrai visage de l'Ecole unique,* 12 f., Paris, Flammarion (voir *Ami* 1930, p. 351) et l'*Ami* lui-même, 1932, p. 810 ; — *L'Ecole et la Nation,* de M. Pierre-Henri Simon, 15 f. Editions du Cerf, à Juvisy. Cet ouvrage est remarquable : de nombreuses observations, extrêmement justes, peuvent y être relevées ; il est bien écrit, agréable à lire. Mais l'auteur admettant pleinement le fait de l'école unique organisée par l'Etat, nous ne pouvons le suivre jusque-là, quel que soit le respect de M. Simon pour l'enseignement libre et pour la doctrine catholique.

L'attitude pratique du clergé et de l'action catholique doit être réglée par les principes généraux qu'impliquent les problèmes précédents. Toutefois, comme il s'agit d'attitude *pratique,*

des modalités diverses devront intervenir suivant les situations. C'est à Nos Seigneurs les Evêques de donner des directives, et non aux conférenciers. Notre correspondant pourra indiquer et résumer le livre récent du cardinal Verdier : *La Question scolaire* (voir le présent nº de l'*Ami*, p. 395).

Q. — Quels livres consulter pour étudier la vie juive au temps de Notre-Seigneur : cérémonies et coutumes juives dans la vie privée, religieuse, politique et sociale ?

R. — *Le Judaïsme* du P. Lagrange ne vous fournirait pas rapidement les renseignements désirés. Consultez dans ce but : Lesêtre, *La Clef des Evangiles*, in-12 de 216 p., 4 f., Lethielleux ; — Schwalm, *La Vie privée du Peuple juif à l'époque de Jésus-Christ* (Paris, Gabalda, épuisé) ; — Stapfer, *La Palestine au temps de J.-C.*, Paris, Fischbacher (épuisé ; ouvrage protestant, à consulter avec prudence et discrétion, mais contenant la plupart des renseignements souhaités, sous une forme facilement utilisable).

Q. — Ayant à traiter « le rôle des Prophètes dans l'histoire, en particulier dans la vie sociale, » je vous serais reconnaissant de m'indiquer les documents à utiliser.

R. — En dehors des Manuels, Renié ou Verdunoy, t. III, prenez ou Chaine, *Introduction à la lecture des Prophètes*, 20 f., Paris, Gabalda, ou Tobac *Les Prophètes d'Israël, Etudes historiques et religieuses*, fascic. I (Lierre, 1919), II et III (Malines, Dessain).

Q. — Quels livres, sérieux, mais attrayants, conseiller à une jeune fille de 18 ans, âme d'élite, plutôt intellectuelle que sentimentale, d'une conduite morale irréprochable, qui vit au milieu d'une famille indifférente et qui prépare son brevet supérieur dans une école « supérieure » laïque ? Elle a la *foi*, plus ou moins vacillante, mais manque rarement la messe et fait ses Pâques.

Elle rencontre des doutes sur des sujets divers, mais surtout peut-être sur l'Eglise et son « évolution » depuis sa fondation.

R. — Je crois que les deux ouvrages de Mgr P. Lahargou, surtout le 2e, conviendraient à votre jeune chrétienne : *Nouveau Cours d'Apologétique*, 17 f. 50 et *L'Eglise et ses témoins dans le monde*, 10 f., Paris, de Gigord.

Mais procurez-lui également *Le miracle de l'Eglise*, du P. Sertillanges, 7 f. 50, Paris, Spes ; et si l'ouvrage un peu plus technique de M. l'abbé Paul Buysse, *L'Eglise de Jésus devant la raison et le cœur de l'homme* (15 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie) ne doit pas la rebuter, ne manquez pas de le lui faire lire.

L. HÉBERT. **Leçons de Liturgie. — T. III : Le Cérémonial, 12e éd. revue et mise à jour par J. Grignon. — In-12 de 360 p., 15 f. — Paris, Berche et Pagis.**

Robert LESAGE. **Les Processions. — In-16 de 110 p., 3 f. 50. — Marseille, Editions Publiroc.**

I. — Le fait que le *Cérémonial* de M. Hébert atteint aujourd'hui sa 12e édition atteste la faveur sans cesse accrue dont il jouit dans les Séminaires et parmi le clergé. Cette faveur, il la mérite amplement, car il est parfaitement adapté au but qu'il poursuit : donner des cérémonies une explication claire, méthodique, basée non seulement sur les décrets et rubriques, mais encore sur l'histoire et le symbolisme, de telle sorte que l'intelligence et le souci de l'exactitude y trouvent également leur compte. A qui s'étonnerait d'une certaine brièveté, voire d'une insuffisance dans les détails, qu'on y rencontre parfois, il serait aisé de répondre que l'auteur a visé essentiellement au pratique, non à l'érudition, et que les livres techniques ne manquent pas par ailleurs à celui qui désire pousser l'étude plus à fond.

Cette édition diffère à peine des précédentes : M. Grignon, qui assure la publication de l'ouvrage à la place du regretté M. Hébert, s'est en effet borné à y mentionner les dernières décisions de la S. C. des Rites ; or celles-ci, en ce qui concerne le cérémonial, sont en nombre infime.

II. — M. l'abbé Lesage, cérémoniaire de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, continue la série de ses brochures de vulgarisation en traitant des processions : 1° processions en général, avec l'essentiel de leur cérémonial ; 2° processions spéciales qui ont lieu à certains jours de l'année liturgique, avec leurs particularités. Tous les cas ont été prévus, y compris la présence de l'évêque diocésain, la translation des reliques et la procession du 15 août ordonnée par Louis XIII. Des gravures agrémentent ce petit livre et illustrent les règles énoncées, mieux que de longues explications.

Collection « Ars et Fides ». — **Les choses nous parlent** *ou les Entretiens dérobés*, **par Victor** POUCEL. **— In-12 de 240 p., 14 f. — Paris, Bloud et Gay.**

Comment analyser d'un mot cette création originale ? La forme est le dialogue ; le genre, celui de la fable ; le fond en est philosophique ; la manière, un badinage venu d'Aristophane ou de Shakespeare, voltigeant du comique au sérieux, des réalités de la vie à la poésie de l'idéal. Ici prennent tour à tour la parole : le Petit Jour, les Volets, l'Œuf, le Trou à Rats, le Miroir, le Café au lait et soixante autres interlocuteurs que La Fontaine n'a pas songé à interwiever. Chaque dialogue est dédié à un auteur connu, ordinairement un vivant.

Cette variété, au premier abord déconcertante, n'en est pas moins celle d'une harmonieuse physionomie. Ces natures mortes ravivées sous une plume experte découvrent une même âme dans des gestes divers.

Si le lecteur, s'introduisant avec l'auteur dans le monde des choses, se retire des inquiétudes du moment, ce n'est pas pour une vision un peu égoïste. Est-il stage plus nécessaire au progrès que de réfléchir sur la matière de notre action ?

M. Franc-Nohain a placé en tête du volume un sixain charmant et qui, à lui seul, donne envie d'ouvrir le livre :

L'homme tient des discours moroses :
Peines de cœur, peines d'argent...
Le dessein qu'ici nous propose
Un auteur des plus obligeants,
C'est d'écouter parler les choses
Pour ne plus entendre les gens.

Eug. DUPLESSY. — **La Bataille de Lourdes (1858-1933). Préface de Mgr Gerlier. — In-12 de XII 222 p., 10 f. — Paris, Téqui.**

« Il y a trois quarts de siècle que se poursuit, à l'occasion de Lourdes, la triple controverse engagée sur le problème des Apparitions, des Pèlerinages, des Guérisons surnaturelles. Il est possible et opportun de dégager actuellement, pour les esprits de bonne foi, les conclusions de ce que vous appelez, d'un nom dont les termes font un peu contraste, « la Bataille de Lourdes », et de faire le point. » (Préface, p. VI).

Tel est le but du volume, œuvre d'apologétique et d'apologétique de bonne humeur, nous déclare l'auteur.

Depuis 75 ans, les adversaires de Lourdes — qui ne sont pas tous, certes, gens de mauvaise foi — ont essayé de démolir les apparitions, le pèlerinage, les guérisons, ces « trois étapes » de la « Bataille de

(Voir la suite p. 190).

POUR DÉSHERBER
cours, jardins, parcs, tennis, boulodromes, chantiers, dépôts, cimetières
rapidement, radicalement, sans fatigue, sans dangers.
L'HERBICIDE OCCYSOL
est le plus sûr et le moins cher.
Demander l'intéressante notice et tarifs à :
L'OCCYSOL, 9, quai de Javel, GRENOBLE
Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques.

Votre immeuble, votre maison, votre villa seront parés d'un nouveau et joli visage après que vous les aurez peints au **SILEXORE**, *PEINTURE PÉTRIFIANTE*, qui vous offre la prestigieuse gamme de ses 60 nuances décoratices.

Et le **SILEXORE** donne non seulement une nouvelle et claire physionomie à tous les matériaux, mais encore, il les protège, les durcit, les imperméabilise et en double la durée par l'indestructible blindage de pierre qu'il constitue, une fois appliqué.

Documentez-vous sans tarder sur les caractéristiques incomparables du **SILEXORE**.

MATÉRIAUX SILEXORÉS : DOUBLE DURÉE.

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DE LA NOTICE ILLUSTRÉE.

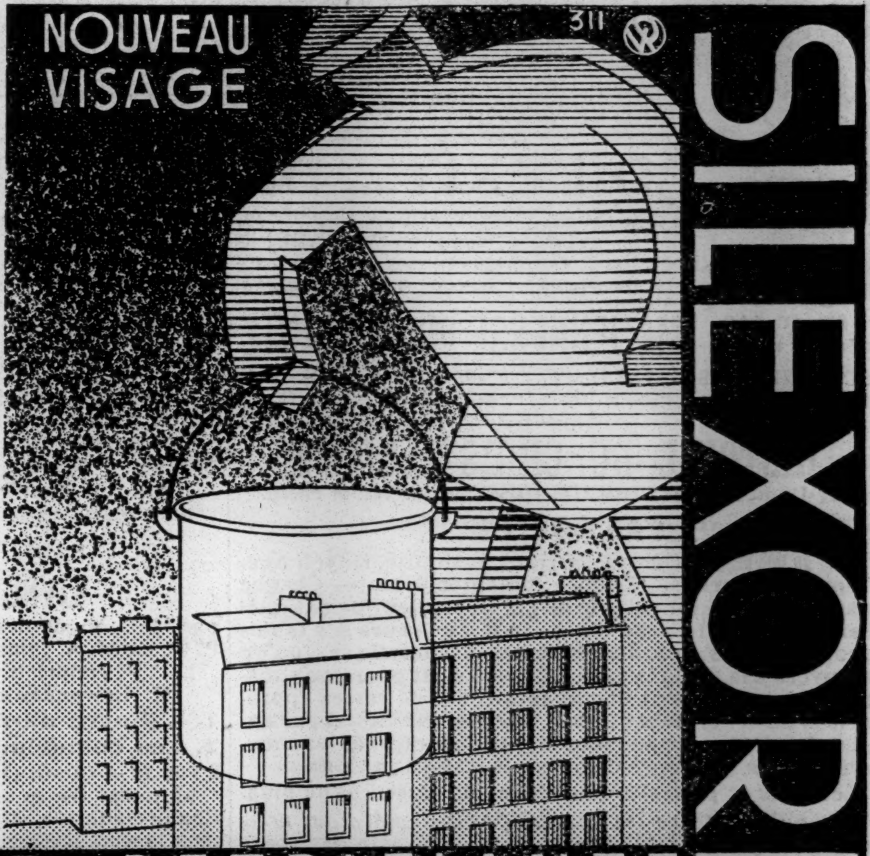

PEINTURE PETRIFIANTE

ET. L. VAN MALDEREN. 6. CITÉ MALESHERBES. PARIS. 9E

--- VINS DE MESSE ---

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.

Adresse corresp^ce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

HORLOGERIE - PENDULERIE

Bijouterie — Orfèvrerie

ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29

E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15

Catalogue f^co sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée

SOUTANES & Douillettes sur mesures.

Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.

Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur. Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE -- ORFÈVRERIE

BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE

DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS

— TAPIS — AMEUBLEMENT —

Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte **PARIS**
Dessins, devis gratis

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.

Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.

Ecrire : **Emile CAPDEVIELLE**, à Hagetmau (Landes).

VITRAUX D'ART

— Charles CHAMPIGNEULLE —

96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).

Voir *Ami du Clergé*, n° du 24 mai, page 163.

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

CALCULEZ BIEN

avant de faire votre choix le prix de revient total d'un équipement de sonnerie.

BACH vous donne des prix globaux pour l'ensemble d'une installation. Il est toujours LE MOINS CHER ET LE MEILLEUR.

Sonneries électriques de Cloches BACH — METZ (Moselle). | Eglises installées 235

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS, EDITEURS

RUE DE RENNES, 117. — PARIS.

COMMISSION — ATELIER DE RELIURE

Vient de paraître — *UN NOUVEAU MOIS DU SACRÉ-CŒUR*

"DILEXIT..., DILIGES"

Toute la dévotion au Sacré-Cœur avec le Bienheureux de Montfort.

30 cantiques, 30 méditations, 30 prières, 30 lectures, par l'abbé A. DAVID, doctʳ en théologie. Lettre-préface de Mgr CRÉPIN, Evêque auxiliaire de Paris.

Le Sacré-Cœur — Son Amour — Ses Promesses — Ses Plaintes — Son Culte — La Réparation.

1 volume in 8 couronne (410 pages) 24 fr.: *franco* . . 26 fr. 40

En Quête d'une Eglise

MA JEUNESSE PROTESTANTE

SOUVENIRS (1849-1884) — par la Comtesse d'ADHÉMAR

1 vol. in-8 couronne, 10 fr.; *franco* . . . . 11 fr. »»

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

par Dom Charles POULET, Bénédictin de Saint-Paul de Wisques.

Volume paru : ANTIQUITÉ

Mode de publication : Quatre parties : Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, Epoque Contemporaine. — Chaque partie formera un volume de six fascicules (format in-4° carré, chaque fasc. de 160 p. 20 fr.) qui aura ses tables propres, table des matières, table analytique, qu'on trouvera à la fin du 6ᵉ fasc. — L'ouvrage est pourvu d'illustrations strictement documentaires et de cartes appropriées au texte. Il est publié environ trois fascicules par an. Les fascicules, ne pouvant être acquis que par les souscripteurs à l'ouvrage complet, ne se vendent pas séparément.

Les frais de port et d'emballage sont facturés en plus.

Pour satisfaire les nombreuses demandes qui nous sont parvenues, nous consentons à recevoir des souscriptions à un tome en particulier, c'est-à-dire aux 6 fascicules de l'Antiquité, ou du Moyen Age, etc., sans aucune obligation pour les autres volumes. Dans ces conditions spéciales, le prix du volume sera de 180 fr. et le prix du volume relié *demi-chagrin de 220 fr.*

LE COLONEL DE LA-TOUR-DU-PIN d'après lui-même

par E. BOSSAN DE GARAGNOL

L'homme — Le cadre. — La carrière militaire. — Activité sociale. — En mission en Autriche-Hongrie. — La retraite Activité politique et sociale. — La guerre. — Le soir de la vie.

1 vol. in-8 cour. (350 pp.), avec portraits et grav. hors texte, 15 fr.; *franco* . . . . . 16 fr. 50

SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL

LIVRE DU CENTENAIRE

par MM. Angot des Rotours, G. Blondel, L. Celier, P. Chouard, A. Fliche, B. de Franqueville, G. Goyau, P. Heinrich, L. de Lanzac de Laborie, M. Lewandowski, P. Verhaegen, J. Zeiller.

1. **L'Œuvre d'OZANAM à travers le monde.**
2. **Les commémorations.** VIENT DE PARAITRE

2 vol. in-8 raisin (320 et 292 pp.) avec cartes et graphiques. *Ne se vendent pas séparément.*

Chaque volume, 30 fr ; *franco* . . . . 33 fr. »»

ÉTUDES DE THÉOLOGIE HISTORIQUE

SAINT JEAN CHRYSOSTOME Maître de Perfection chrétienne

par Louis MEYER, Marianiste, Docteur en théologie.

1 vol. in-8 raisin (XXXVIII-392 pp.), 32 fr.; fᶜᵒ 35 fr. 20

ARTERIO-SCLEROSE

Les "Gouttes Spencer" végéto-sulfurées (56 f. 65 p. 1 mois) abaissent la tension de 2 à 6 degrés sans régime.

DIABETE et PETROLE

Les Capsules de "Pétrolex" (240 p. 1 mois, 40 f.) remplacent l'insuline et guérissent sans régime. Notices grat. Lab. des Phocéens, NICE (A.-M.)

Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

POUR LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR

R. P. VERMEERSCH, S. J.

PRATIQUE ET DOCTRINE de la dévotion au Sacré-Cœur

7ᵉ édition mise en harmonie avec l'Encyclique « MISERENTISSIMUS »

2 vol. in-8, 806 et 284 p. Broché 30 fr. Relié 45 fr.

« Comme contenu doctrinal et sûreté théologique, cet ouvrage nous a toujours semblé le roi des manuels de la dévotion au S.-C. » *(Ami du Clergé).*

R. P. SAINT-OMER

Le SACRÉ-CŒUR de JÉSUS d'après Saint Alphonse de Liguori

98ᵉ édition

In-18, 450 p., relié perc. tr. rouge . . . . 12 fr.

CASTERMAN Librairie Internationale Catholique 66, rue Bonaparte, PARIS (6ᵉ).

Demandez catalogue général

FABRIQUE de

MOBILIER D'EGLISE

Maison entièrement spécialisée, fondée en 1875

C. LENCLOS, rue de la Gare, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence

Cave Coopérative

de l'Abbaye Sᵗ-Michel, Gaillac (Tarn)

ŒUVRE des VINS de MESSE

(FONDÉE EN 1903)

Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.

CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE

Prix spéciaux à MM. les Membres du Clergé.

Le plus grand choix de DUPLICATEURS et fournitures pour **POLYCOPIE**

Appareils spéciaux pour Bulletins paroissiaux.

Occasions intéressantes en duplicateurs rotatifs et machines à écrire des meilleures marques.

H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges).

Communautés Religieuses, Pensionnats Pour vous, nous avons un produit délicieux et avantageux : la Semoule du Moulin-Neuf. Demandez échantillons gratuits. Les Produits du Moulin-Neuf. Vonnas (Ain). Remise 7 % aux Etablissements religieux.

LOURDES Office Pèlerinages (Bureau Paroissial) se charge sans frais procurer logement aux Pèlerins. Ecr Mʳ COLOMES, 9, Impasse du Viscos. Timb. p. rép.

VITRAUX

MAISON BESSAC — GRENOBLE, FRANCE

Ami du Clergé du 14 juin 1934

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête des SS. Pierre et Paul. — I. Le souverain pouvoir représenté par les clefs, 321. — II. S. Pierre, modèle de foi, d'amour et de courage, 322.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — IX. 7e *Invocation :* Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du ciel, 326.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXIV. Liturgie du sacrement d'Eucharistie, 328.
L'Evangile vécu avec sainte Bernadette *(fin).* — VI. Sainte Bernadette et l'Eucharistie, 330.
Pour un Jubilé sacerdotal. — Le zèle de la maison de Dieu, 332.
Pour l'inauguration d'un orgue. — La place de l'orgue dans l'art religieux, 334.

POUR LA FÊTE DES SS. PIERRE ET PAUL

I

LE SOUVERAIN POUVOIR REPRÉSENTÉ PAR LES CLEFS

Mes frères,

L'art chrétien représente presque invariablement notre patron S. Pierre tenant deux clefs à la main. Ce sont même là, on peut le dire, les emblèmes auxquels on reconnaît le chef des Apôtres. De même qu'on reconnaît votre autre patron S. Paul au glaive sur lequel il s'appuie et qui a servi à le décapiter, S. André à la croix en forme d X sur laquelle il fut attaché, S. Barthélemy au couteau qu'il tient en sa main et dont se servirent ses bourreaux pour l'écorcher, S. Nicolas aux trois petits enfants groupés à ses pieds, S. Roch à l'habit de pèlerin dont il est revêtu et au chien charitable qui lui apporte un pain et les autres saints aux divers symboles tirés de leur vie ou de leur martyre, ainsi on reconnaît S. Pierre aux deux clefs qu'il tient en sa main et qu'il a reçues de Notre-Seigneur, du moins de manière figurée, quand ce divin Sauveur lui dit : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux, tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » Aussi bien, m. f., ces clefs symbolisent admirablement la souveraine autorité qui a été conférée dans l'Eglise à S. Pierre et aux papes ses successeurs, et les pouvoirs qu'ils y exercent.

I

C'est l'Eglise, en effet, qu'il faut entendre par le royaume des cieux dont parle Notre-Seigneur : l'Eglise tout entière, mais plus spécialement l'Eglise militante composée des fidèles qui combattent ici-bas. Très fréquemment, dans l'Evangile, Notre-Seigneur donne ce nom de « Royaume des cieux » à l'Eglise de la terre qu'il est venu fonder et dont la mission est de conduire les hommes au véritable Royaume des cieux qui est le paradis. C'est de cette Eglise de la terre, par exemple, qu'il veut parler lorsqu'il dit que le Royaume des cieux est semblable à un champ où le semeur jette son grain qui tombe partie sur le chemin, partie sur la pierre, partie dans les épines et partie dans la bonne terre où il produit cent pour un. C'est cette Eglise de la terre, encore, que Notre-Seigneur a en vue quand il compare le Royaume des cieux à un champ où l'ivraie est mêlée au bon grain, image des méchants qui dans l'Eglise sont mélangés aux bons.

Cette Eglise de la terre est déjà vraiment le Royaume des cieux, car Jésus-Christ y règne dans les cœurs qui lui sont dévoués, dans les âmes pures qui sont en état de grâce. Ces saintes âmes ne diffèrent des saints du ciel que par la possibilité où elles sont encore de perdre cette grâce par le péché tant que la mort ne les aura pas stabilisées dans l'amitié du bon Dieu.

De cette Eglise de la terre, de cette partie de son immense royaume, Notre-Seigneur fut le chef visible et unique tant qu'il demeura ici-bas. Mais il va remonter au ciel et disparaître aux regards des apôtres et de tous les hommes. Qui donc gouvernera son Eglise au lendemain de l'Ascension et tous les jours jusqu'à la fin des temps ? Ce sera S. Pierre et les papes ses successeurs. C'est à lui qu'avant de quitter la terre il remet les clefs de cette Eglise qui lui est si chère ; c'est à sa garde qu'il la confie ; c'est lui qu'il en établit le chef.

II

C'est bien là, en effet, la signification des clefs que Notre-Seigneur remet à votre saint patron. A qui appartient-il de détenir les clefs d'une maison, sinon au maître de la maison ? Aussi lorsqu'une maison change de propriétaire, ses clefs changent, elles aussi, de mains. L'ancien propriétaire les remet au nouveau, qui désormais exercera l'autorité dans cette maison. Qui avait, jadis, dans les villes fermées et entourées de remparts, la garde des clefs de la cité ? Le gouverneur. Et quand une ville assiégée était obligée de se rendre, comment se faisait cette reddition ? Nous en avons un exemple dans la capitulation de Calais, en 1347 ; obligés de se rendre à merci après onze mois de résistance, les bourgeois de cette ville, ayant à leur tête l'héroïque Eustache de St-Pierre, viennent, nu-pieds et la corde au cou, au camp du roi d'Angleterre Edouard III, pour lui remettre les clefs de la ville. Et quand un souverain faisait son entrée dans les bonnes villes de son royaume, comment l'accueillait-on ? Les magistrats de la cité allaient à sa rencontre aux portes de la ville et, en signe de fidélité et de soumission, lui en présentaient les clefs sur un plateau d'argent, comme pour lui dire : « C'est vous qui êtes le maître ici. »

Les clefs sont donc un symbole admirablement choisi pour représenter la souveraine autorité d'un propriétaire dans sa maison, d'un gouverneur

dans la ville et la province qui en dépend, d'un souverain dans son royaume. Or c'est ce symbole dont s'est servi Notre-Seigneur pour conférer à votre patron S. Pierre la primauté, les pouvoirs de Souverain Pontife dans son Eglise. Et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui encore les papes, successeurs de S. Pierre, portent des clefs dans leurs armes, sur leur blason et sur leurs étendards.

III

Et quels pouvoirs symbolisent ces clefs? Le pouvoir d'ouvrir et de fermer, celui de lier et de délier, selon les paroles du Sauveur à S. Pierre : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel ; tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » Les clefs ne servent pas seulement à ouvrir les portes, en effet, elles servent aussi à ouvrir et à fermer le cadenas qui réunit ensemble, qui lie ensemble les extrémités de la chaîne qui garrotte un prisonnier. Telles étaient sans doute les deux chaînes dont S. Pierre était chargé dans sa prison de Jérusalem et qu'un ange fit tomber miraculeusement de ses mains, malgré les deux soldats qui dormaient de chaque côté de l'apôtre.

S. Pierre a donc reçu le pouvoir de lier et de délier. Il lie les intelligences en leur enseignant de la part de Jésus-Christ les vérités qu'elles sont obligées de croire ; il les délie, il les débarrasse des liens de l'erreur en leur signalant celle-ci et en la condamnant. Il lie les volontés en leur imposant les commandements que Dieu a établis et en précisant par ses propres commandements le temps et la manière dont nous devons les observer ; il les délie en les dispensant de ces lois et même en abrogeant celles qu'il a faites lui-même lorsque l'intérêt des âmes le réclame. Il lie les grands coupables en les frappant d'excommunication, il leur ferme les portes de l'église lorsqu'ils ont commis quelque faute grave ; il les délie de ces liens funestes, il leur rouvre ces portes quand, par un sincère repentir, ils se sont rendus dignes de les franchir à nouveau.

Mais les clefs données à S. Pierre symbolisent surtout le pouvoir qu'il a reçu de rouvrir le ciel et de fermer l'enfer et le purgatoire ouverts sous les pas du pécheur.

C'est le péché mortel, vous le savez, qui nous ferme le ciel et ouvre pour nous l'enfer. Si nous venions à mourir lorsque nous l'avons commis, nous ne pourrions aller au ciel, puisque celui ci nous est fermé ; nous tomberions infailliblement en enfer, que le péché mortel a ouvert tout grand sous nos pieds et au dessus duquel nous sommes comme suspendus par un fil, puisque notre vie à tous, quelle que soit notre santé, ne tient qu'à un fil. Par le péché, nous sommes tombés sous la domination du démon, qui nous tient enchaînés en son pouvoir et n'attend que notre mort afin d'entraîner notre âme en enfer pour l'éternité. Or, en vertu du pouvoir de lier et de délier qu'il a reçu de Jésus-Christ, S. Pierre et tous les prêtres, tous les confesseurs approuvés par l'Eglise desserrent ces liens, brisent ces chaînes par les paroles toutes puissantes de l'absolution. En vertu du pouvoir des clefs confié à S. Pierre, ils ferment l'enfer que nos péchés avaient ouvert et nous ouvrent le ciel que ces mêmes péchés nous avaient fermé.

Mais nous ne sommes pas entièrement quittes envers la justice de Dieu quand nous avons reçu la sainte absolution. La peine éternelle que nous avions méritée nous est remise, mais non complètement ; elle se trouve, à moins que nous n'ayons eu la contrition suffisante, commuée en une peine temporelle qu'il nous faut subir en ce monde ou en l'autre. Si nous ne subissons pas cette peine avant de mourir, nous n'irons pas en enfer, mais en purgatoire. Ce n'est pas une prison perpétuelle, mais seulement temporaire : elle est cependant une prison où nous sommes exposés à tomber et où nos chers défunts gémissent douloureusement. Eh bien ! de cette prison S. Pierre a également reçu la clef. Gardien du trésor de l'Eglise, composé des mérites infinis de Jésus-Christ, des satisfactions surabondantes de la Sainte Vierge et des saints, il cède, moyennant certaines conditions bien faciles à remplir, ces mérites, sous le nom d'indulgences, aux vivants et aux morts pour les aider à payer leur dette à la justice divine. Sous les pas des premiers, il ferme ainsi le purgatoire, pour qu'ils n'y tombent pas, et il l'ouvre aux seconds, pour qu'ils puissent en sortir plus tôt Aux uns et aux autres il ouvre du même coup le ciel.

Ayons tous recours à ces clefs que Notre-Seigneur a remises à S. Pierre pour notre salut. Si nous sommes en état de péché mortel, allons nous confesser et demandons à l'Eglise d'user en notre faveur de la clef qui rouvre le ciel. Si nous n'avons plus qu'à satisfaire pour nos péchés, recourons encore à S. Pierre et demandons-lui d'user en notre faveur de la clef qui ferme le purgatoire. Gagnons les précieuses indulgences que l'Eglise met à notre disposition ; gagnons les pour nous, gagnons-les pour nos chers défunts, et S. Pierre sera vraiment pour eux et pour nous le céleste portier du paradis. Ainsi soit-il.

II

S. PIERRE, MODÈLE DE FOI, D'AMOUR ET DE COURAGE

Mes frères,

Nous avons à prononcer en ce jour solennel l'éloge de celui que le Fils de Dieu même a proclamé bienheureux et qu'il a comblé des plus glorieuses prérogatives, en l'établissant le prince des apôtres et le chef suprême de son Eglise, de S. Pierre, en un mot, que nous devons honorer d'un culte spécial en sa qualité de Patron de cette paroisse. Or l'Ecriture nous dit que c'est du récit de leurs œuvres que doit être composée la louange des saints dans l'assemblée des fidèles : *et laudent eum in portis opera ejus.* Ne cherchons pas le sujet de ce

discours ailleurs que dans le souvenir admirable de ses vertus.

C'est la doctrine de l'Eglise que la foi est le commencement du salut, mais que la foi ne peut nous sauver sans la charité et que la charité, à son tour, ne peut subsister sans la souffrance, le sacrifice, l'immolation qui est le couronnement naturel et le plus excellent témoignage de l'amour. Trois choses dont le rapprochement n'est point arbitraire, mais qui forment le caractère particulier de la sainteté de notre auguste Patron et par lesquelles il méritera éternellement d'être proposé à l'imitation de tous les chrétiens. Il faut en effet que tous ceux qui veulent entrer dans la gloire dont S. Pierre jouit maintenant dans le ciel, participent, quoique dans une mesure inégale, à sa foi, à son amour, à ses souffrances.

I

Empruntons donc à l'Evangile les témoignages que S. Pierre donna, dès l'origine de sa vocation, de la grandeur de sa foi.

Lorsque Jésus vint sur les bords de la mer de Galilée et que, voyant les deux frères Pierre et André qui jetaient leurs filets, il leur dit : « Venez à ma suite, je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes, » Pierre répond à ce premier appel du Sauveur en renonçant à tout ce qu'il possédait au monde pour s'attacher à lui sans retour, échangeant ainsi la tranquillité d'une vie modeste, mais assurée, contre un avenir inconnu. Premier caractère d'une foi réelle et pratique qui se manifeste dans les œuvres par un parfait détachement et une prompte obéissance et nous met dans la disposition de tout quitter, de renoncer à tout plutôt que de nous séparer de Jésus-Christ.

Un autre jour que les disciples troublés prennent pour un fantôme Jésus qu'ils aperçoivent de loin se promener majestueusement sur la mer, Pierre s'écrie : « Si c'est vous, Seigneur, commandez-moi de marcher sur les eaux, » et sans craindre la tempête ni la profondeur de l'abîme, confiant en la parole de son divin Maître, il s'élance, persuadé que l'élément liquide s'affermira sous ses pieds. Mais un coup de vent plus furieux ayant soulevé les flots, il jeta ce cri de détresse : « Seigneur, sauvez-moi ! » Jésus lui tendit la main, en lui reprochant son trop peu de confiance : « Pourquoi as-tu douté ? » Image trop fidèle, hélas ! des agitations de notre esprit et de notre volonté toujours sujette à se démentir au milieu des périls et des tentations de cette vie, lorsqu'elle néglige de s'unir à Dieu par la prière et par une confiance inébranlable.

Plus tard, lorsque plusieurs disciples, scandalisés de la doctrine du Sauveur sur l'Eucharistie, se retirent de sa compagnie, Pierre proteste énergiquement contre la défection de ces âmes pusillanimes, par cette généreuse déclaration de fidélité : « Seigneur, à quel autre pourrions-nous aller et nous attacher, qu'à vous seul qui avez les paroles de la vie éternelle ? » Non, je ne veux pas me séparer de vous ; quand je resterais seul sous l'obéissance de votre loi, quand toutes les puissances de la terre s'élèveraient contre moi, je vous resterai toujours fidèle.

Mais hâtons-nous d'arriver à la circonstance qui fit éclater davantage la fermeté et la vivacité de la foi de Pierre. Un jour, à Césarée, Jésus-Christ s'informa du jugement que portaient les hommes sur sa personne adorable, non pour apprendre d'eux ce qu'il savait mieux qu'eux, mais pour instruire son Eglise. Or, tandis que les autres, sans rien décider par eux-mêmes, se contentaient de rapporter les opinions flottantes qui divisaient les Juifs, Pierre seul rendit à Jésus Christ le premier témoignage public et solennel qui fût sorti d'une bouche mortelle : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus lui répond en louant sa foi, en affirmant que c'est du Père céleste qu'il a reçu la connaissance de cette sublime vérité et en promettant de récompenser cette confession célèbre par les plus magnifiques prérogatives : « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

C'est ici principalement que S. Pierre doit nous servir de modèle. Car il ne suffit pas, pour être sauvé, de croire intérieurement et de cœur, il est encore nécessaire de confesser de bouche et de rendre à Jésus devant les hommes le témoignage qu'il exige de ceux qu'il reconnaîtra devant son Père. Confession qui nous impose deux devoirs absolument indispensables : l'un, négatif, qui consiste à ne jamais rien dire ni rien faire qui soit contraire à la foi que nous professons ; l'autre, positif, qui nous oblige à en donner des marques extérieures toutes les fois que l'honneur de Dieu et l'édification du prochain le demandent.

Que la foi de Pierre soit donc la règle de la nôtre, puisque, comme on se flatterait inutilement de professer la religion chrétienne sans appartenir à l'Eglise, vainement aussi prétendrait-on se sauver dans l'Eglise, si l'on ne s'attachait à Pierre toujours vivant et enseignant dans ses successeurs, et toujours la tête et le centre auquel doivent se rattacher toutes les Eglises particulières, pasteurs et fidèles dispersés jusqu'aux extrémités du monde.

Cependant, la foi de Pierre eut ses moments de défaillance avant que l'Esprit-Saint lui eût communiqué la stabilité, la force inébranlable qui devait en faire la base d'un édifice impérissable. Jésus seul est la véritable lumière, en qui il n'y a point de ténèbres, au lieu que S. Pierre est une lumière qui a des ombres, mais des ombres qui méritent d'autant plus notre attention qu'elles ne sont pas moins instructives que son éclat le plus brillant.

Un jour que ce divin Sauveur découvrait à ses disciples ce qu'il allait souffrir à Jérusalem, Pierre s'efforce de l'en détourner : « A Dieu ne plaise, Seigneur, que cela vous arrive jamais ! » Ce scandale qu'il prenait du mystère de la Passion et de

la mort du Fils de Dieu venait sans doute de la force de son amour qui lui faisait craindre d'être séparé de celui qu'il aimait tendrement. Mais Jésus-Christ, qui savait que les opprobres et les souffrances du Calvaire deviendraient la source de sa gloire et de notre salut, ne put voir sans indignation que le premier de ses apôtres entreprît de combattre son dessein par un amour aveugle et trop naturel. C'est pourquoi il lui fit une sévère réprimande : « Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez pas le sentiment des choses de Dieu, et que vous ne goûtez que les choses de la terre. » Paroles mémorables, qui doivent rappeler à tous les chrétiens la nécessité du renoncement et l'obligation de porter sa croix.

C'est encore une suite de la même erreur qui fit paraître S. Pierre ignorant sur le Thabor, lorsqu'il voulait y fixer sa demeure. Car l'Evangéliste remarque qu'il ne savait pas ce qu'il disait. Il s'imaginait en effet que Notre-Seigneur était en possession de sa gloire, tandis que, selon le décret de Dieu, il ne devait y entrer qu'après avoir parcouru la carrière de ses souffrances. Cette ignorance provenait sans doute de son ardent amour. Car voyant son divin Maître tout resplendissant de gloire sur cette montagne écartée, il était transporté de joie et voulait qu'il y demeurât toujours. Mais il ne savait pas ce qu'il disait, parce que c'est folie de chercher un bonheur durable sur la terre où nous sommes condamnés à boire le calice de la douleur, jusqu'à ce que la mort nous introduise dans le ciel qui est notre véritable patrie.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que l'apôtre ait eu la faiblesse de renier son divin Maître, après avoir été l'heureux témoin de sa gloire. L'amour l'avait emporté d'abord sur la crainte, mais bientôt la crainte l'emporta sur un amour qui n'avait pas encore été mis à l'épreuve. Dieu permit la chute de son apôtre pour l'instruction et la consolation de son Eglise. Tremblez, faibles roseaux, en voyant tomber les cèdres du Liban, mais ne désespérez jamais de la bonté de Dieu, puisqu'il accorde un pardon si prompt, si généreux à l'apôtre infidèle ; ne craignez pas non plus un excès de sévérité de la part de ceux à qui le Sauveur a confié le ministère de la réconciliation, puisqu'il a permis que le souverain Pasteur de son Eglise apprît à tous les autres par sa propre faiblesse la compassion qu'ils doivent avoir pour les pécheurs.

II

S. Pierre n'est guère moins connu par son ardent amour pour Jésus-Christ que par sa foi, et c'est ce qui fait son mérite, car la charité est la compagne nécessaire et indispensable de la foi. La société visible de la foi par laquelle nous sommes unis à l'Eglise ne servirait de rien devant Dieu, sans le lien invisible de la charité. Il ne suffit pas d'être comme des pierres qui tiennent à ce mystérieux édifice, il faut être des pierres vivantes : *Tanquam lapides vivi superœdificamini* (I Petr., II, 5). C'est ainsi que l'amour acheva dans S. Pierre ce que la foi avait commencé, et c'est encore par là qu'il doit nous servir de modèle.

En conséquence de sa foi et de la confession publique qu'il avait faite de sa divinité, Jésus lui avait promis les clefs du ciel. Mais comment fut-il mis en possession de ces clefs, symbole de l'autorité souveraine ? A cause de son amour. Quelques jours avant de monter au ciel, Jésus apparut à ses apôtres qui se livraient pour la dernière fois à l'exercice de leur ancienne profession sur la mer de Tibériade. Après avoir assisté à cette pêche miraculeuse et partagé le repas qu'il avait lui-même préparé sur le rivage, le Sauveur s'adresse particulièrement à Pierre et lui demande : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » Celui qui sonde les cœurs n'ignorait pas quels étaient les véritables sentiments de Pierre. S'il l'interroge trois fois, c'est pour lui donner lieu d'effacer par une triple protestation d'amour son triple reniement ; s'il réitère trois fois la même demande, avant de confier le soin de son troupeau à celui qui sera son représentant visible sur la terre, c'est pour nous apprendre quelle importance il attache au ministère pastoral, puisqu'il ne veut confier le soin de son Eglise qu'à celui qui lui témoignera le plus d'amour.

Jésus ne se contente pas en effet d'un amour vulgaire, il exige que le chef de son Eglise soit supérieur aux autres sous ce rapport autant que sa dignité l'élevait au-dessus d'eux. Car il lui demande à chaque reprise : « M'aimez-vous *plus que ceux-ci ?* » Mais Pierre, dont l'amour était devenu plus éclairé et plus humble depuis sa chute, n'ose pas se préférer, ni même se comparer à aucun de ses frères dans l'apostolat. Au lieu de répondre à Jésus : « Oui, Seigneur, je vous aime plus qu'eux, » il ne dit pas même absolument : « Je vous aime ; » mais : « Vous à qui rien n'est caché, vous savez, Seigneur, que je vous aime. » Loin de vouloir se prononcer sur les dispositions intérieures des autres, il craint de se tromper lui-même dans l'idée qu'il avait de ses propres sentiments, et s'en rapporte au jugement et à la connaissance infaillible du Seigneur.

Il avait appris à douter et à se défier de son propre cœur, et craignant que Jésus n'aperçût en lui quelque disposition contraire à l'amour dont il se croyait pénétré, cette cruelle incertitude l'accable de tristesse, en lui rappelant que sa chute avait suivi les déclarations et les protestations les plus sincères d'amour et de fidélité. Mais Jésus s'empresse de rassurer l'humilité de son apôtre, et sachant que nul amour, même celui de Jean qui pouvait être plus tendre, n'était plus profond, plus solide, plus ardent que celui de Pierre, le constitue par la plus éclatante distinction dépositaire de ses droits et de sa puissance. « Pais mes agneaux, » lui dit-il, c'est-à-dire nourris du pain de la vérité et gouverne les fidèles, non pas avec l'orgueil de la domination, mais avec la tendresse,

la vigilance et le désintéressement d'un père qui ne cherche que le bien de ses enfants. Je te charge également d'éclairer et de conduire les pasteurs désignés sous la figure des brebis qui nourrissent les agneaux.

On le voit, Jésus n'excepte rien et ne met aucune réserve à la juridiction de Pierre. Pierre s'acquittera de sa charge avec un zèle infatigable, il ne respirera plus que pour établir le royaume de Dieu sur la terre, et les travaux et les succès de son apostolat attestent que son amour ne fut pas moins actif et fécond dans ses œuvres qu'il était humble dans ses sentiments. Il fut même porté jusqu'à la perfection la plus héroïque, puisque, soumis à la plus grande épreuve qui puisse atteindre l'homme ici-bas, il triompha des tourments et de la mort.

III

La souffrance est l'épreuve qui s'impose nécessairement à quiconque veut être disciple de Jésus-Christ : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce et qu'il porte sa croix. » C'est la loi commune, et les plus éminentes dignités de l'Eglise ne sont autre chose qu'un engagement à souffrir davantage. Cette loi divine reçut une application immédiate dans la personne de S. Pierre et de ses successeurs, appelés pendant trois siècles à recevoir la couronne du martyre. Et tel est le sens des paroles mystérieuses que le Sauveur adresse à Pierre, lorsqu'après l'avoir revêtu de son autorité il paraît s'attendrir sur l'infortuné mortel auquel il a fait ce redoutable présent : « En vérité, je te le dis, quand tu étais jeune, tu mettais une ceinture et tu te promenais où tu voulais, mais lorsque tes cheveux auront blanchi, un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudrais pas aller. »

C'était la prédiction manifeste des chaînes dont il devait être délivré miraculeusement par un ange. Et si Dieu le fait sortir de cette première captivité, c'est parce qu'il le réserve à de plus longues souffrances qui se termineront par sa mort violente sur la croix. Mais comme un soldat qui, surpris par la crainte, aurait pris la fuite au commencement du combat, puis, rougissant tout à coup de sa faiblesse, reviendrait à la mêlée et chercherait à réparer sa faute en se jetant à l'endroit où le péril est plus certain, ainsi Pierre, profondément humilié de sa chute, ne craint pas de s'exposer à tous les effets de la haine et de la fureur des Juifs. L'amour qui le transporte lui fait mépriser toutes les menaces, surmonter tous les obstacles, braver tous les dangers, exécuter les plus vastes entreprises. Il étendra ses conquêtes jusque dans le palais des Césars, et Rome convertie deviendra la capitale de l'univers.

Mais Pierre doit mourir sur la croix comme son divin Maître, sans autre différence que la forme plus humble du crucifiement. Alors, en effet, Néron, comme une bête féroce qu'on irait troubler dans son repaire, acheva de rendre sa mémoire exécrable en excitant la première persécution contre l'Eglise. Les premiers chrétiens vont se jeter aux pieds de S. Pierre et le conjurent d'éviter ce péril imminent. Le saint apôtre finit par céder aux prières et aux larmes de ses enfants ; pendant la nuit, il se dispose à quitter la ville. Mais arrivé aux portes de Rome, il rencontre le Sauveur qui portait sa croix. Il lui dit : « Où allez-vous, Seigneur ? » Jésus lui répond : « Je viens à Rome pour être de nouveau crucifié. »

Pierre comprit que son divin Maître voulait mourir encore une fois, dans la personne de son Vicaire, et, retournant dans la ville, il raconta aux fidèles ce qui venait d'arriver. Ils n'osèrent plus s'opposer à l'ardent désir qu'il avait de mourir pour sa foi. Il fut en effet bientôt arrêté et enfermé dans une affreuse prison du Capitole, d'où il ne sortit plus que pour mourir sur une croix. Loin de se plaindre de la rigueur du supplice, il y ajouta de plein gré un surcroît de douleur et d'humiliation. Car, se jugeant indigne de mourir dans une conformité parfaite avec son divin Maître, il pria ses bourreaux de le crucifier la tête en bas. C'est au sommet du Vatican qu'il mourut et qu'il fut enseveli. Son sépulcre, le plus glorieux après celui du Sauveur, est devenu la demeure de tous les papes, ses successeurs, et le pèlerinage le plus fréquenté et le plus célèbre de l'univers.

Quel touchant spectacle, m. f., présente aux yeux de la foi l'état de l'Eglise militante ici-bas ! Jésus, chargé de sa croix, lui montre le chemin de l'Eglise triomphante. Après lui vient sa divine Mère, portant la croix de ses douleurs maternelles aussi lourde que la couronne de ses incomparables privilèges. Elle est suivie de la multitude innombrable des élus, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, avec les croix diverses de leurs fatigues, de leurs combats, de leurs sacrifices et de leurs tourments, et pas un seul qui ne soit marqué du signe de la douleur et qui ne prêche par son exemple ces grandes vérités de l'Evangile si contraires aux maximes du monde : que la voie large des plaisirs conduit à l'abîme éternel et qu'il faut acheter au prix des tribulations passagères de cette vie les joies interminables de la vie future.

* *

Illustre habitant de la gloire, bienheureux Patron de cette paroisse, nous lisons au livre des Actes des Apôtres que Dieu vous avait accordé si libéralement le don des miracles, que les premiers chrétiens rangeaient leurs malades à la porte de leurs maisons, afin que vous les guérissiez de leurs infirmités, en passant devant eux. Ainsi, il n'était pas nécessaire de les toucher, ni de leur adresser la parole ; il suffisait que votre ombre vînt à passer sur eux. Or, il est certain que vous possédez dans le ciel un pouvoir au moins égal à celui que vous aviez sur la terre et que vous continuez d'étendre sur l'Eglise votre bienveillante sollicitude.

Couvrez donc tous les fidèles, et particulièrement

ceux de cette paroisse qui vous sont unis par les liens d'un culte spécial ; couvrez-les de votre invincible protection comme d'une ombre tutélaire qui les défende contre les divers accidents et les calamités que nous avons toujours à craindre dans cette vallée de larmes. Mais obtenez-leur surtout, par votre charitable intercession, la grâce d'imiter votre foi, puisque la première condition pour être sauvé consiste à nous attacher si fermement à la doctrine de l'Eglise que nulle tentation, nulle persécution ne soit capable de nous en séparer. Et puisque la foi sans la charité ne servirait qu'à notre condamnation, faites que notre cœur soit embrasé comme le vôtre d'un amour fort, généreux, infatigable, que rien n'arrête. Enfin, puisque l'amour vit de sacrifices et que la souffrance sous toutes les formes est le triste apanage de l'homme et surtout du chrétien sur la terre, faites que nous imitions votre patience au milieu des combats et des épreuves par lesquelles nous pouvons mériter une récompense éternelle. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

IX

7e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, MAISON DE DIEU ET PORTE DU CIEL

Mes frères,

Que le cœur de Jésus soit excellemment la maison de Dieu, nous croyons l'avoir suffisamment démontré au cours de nos instructions précédentes.

Pourtant la prière que nous continuons à analyser insiste encore sur cet attribut sublime. Ne serait-ce pas pour nous engager à continuer nos méditations sur un sujet aussi touchant et pour nous permettre d'en tirer de nouvelles et efficaces leçons ?

I

Une maison, quelle qu'elle soit, ne saurait être abandonnée à elle-même. Les intempéries, la négligence de son maître ou de ses serviteurs, la réduiraient bientôt à un état de dégradation lamentable.

Certes, il faut se garder de serrer de trop près la comparaison. Le cœur de Jésus se suffit à lui-même et il ne saurait être amoindri en rien du fait que nous oublierions de nous intéresser à lui. Mais toutefois Notre-Seigneur ne s'est-il pas plaint des négligences humaines qui sont peut-être plus outrageantes pour lui que les attaques de ses ennemis déclarés ?

Quel tort serait le nôtre si nous nous désintéressions de cet adorable cœur qui, tout en étant la maison de Dieu, veut encore se faire le refuge où nous trouverons toujours un asile sûr contre l'épreuve, l'adversité, la tentation ! Cette demeure divine nous reste constamment ouverte ; il ne tient qu'à nous d'y venir souvent pour y déposer les parfums de nos hommages avec les fleurs de nos prières et pour nous y abriter paisiblement contre les vilenies du monde.

Nous devons donc l'aimer à un double titre : en premier lieu parce qu'elle est l'habitation du Seigneur et que rien de ce qui touche à Dieu ne peut nous être étranger ; ensuite parce que nous-mêmes pouvons, si nous le voulons, obtenir là toutes sortes de grâces, de faveurs, d'avantages et de bénédictions.

Et de même que l'on apporte parfois un joli meuble ou œuvre d'art pour orner la maison d'un ami, de même nous devons honorer le cœur du Christ d'un culte empressé et fervent qui constituera la plus précieuse des offrandes.

Mais ce n'est pas tout. Une maison a besoin de serviteurs, et plus elle est grande, plus ceux-ci doivent être nombreux. La domesticité d'un palais est infiniment plus considérable que celle d'une villa de campagne.

Or le cœur de Jésus n'est pas une maison vulgaire : c'est la résidence du Roi des rois, et c'est à nous qu'est confié le soin d'en assurer le service.

Que notre sot orgueil ne se révolte point. Nous n'avons pas la prétention insensée d'être les égaux du Seigneur, prétention qui amena la perte éternelle de Lucifer et de ses mauvais anges. Nous reconnaissons parfaitement cette évidence que, créatures et sujets, nous sommes tenus d'obéir en tout à notre Maître et à notre Auteur. Si, du simple point de vue terrestre, on considère comme une charge très honorable d'être attaché à la personne ou à la maison d'un prince, ce qui forme comme un titre de noblesse, combien plus grande encore est la gloire qui nous est échue par pur privilège, d'offrir nos services au Dieu tout puissant ! Nous ne saurions jamais lui avoir trop de gratitude pour la condescendance avec laquelle il a daigné nous attribuer cet emploi de confiance qui nous élève d'autant plus qu'il nous rapproche davantage de lui.

Mais il y a bien des manières de servir. Il y a la façon mauvaise, hargneuse, toujours prête au mécontentement et à la révolte, quand ce n'est pas à la trahison. Celle là n'est sûrement pas la nôtre. Il y a encore la façon paresseuse, indifférente, négligente, qui se borne à faire le strict nécessaire afin d'éviter des reproches et se préoccupe peu des résultats désirés. Elle est tellement médiocre et basse que toute âme bien née doit l'avoir en horreur. Reste enfin la bonne méthode : celle qui consiste à faire siens les intérêts du Maître et à se dévouer par amour, au-delà même de ce qui est rigoureusement prescrit. Cette méthode de la bonne volonté est également celle de la sainteté et c'est elle que nous aurons à cœur de prendre comme règle de conduite pendant notre existence entière que nous serons heureux et fiers de consacrer avec zèle au service du cœur de Jésus.

II

N'avez-vous pas remarqué, m. f., qu'en appelant le Sacré-Cœur « maison de Dieu » l'Eglise insiste sur une précision spéciale et ajoute le titre de « porte du ciel » ? Cette addition a de profondes raisons d'être, qu'il convient maintenant d'analyser.

On ne conçoit pas une maison, si petite qu'elle puisse être, sans au moins une porte pour assurer les entrées et les sorties, et les demeures plus importantes en comptent quelquefois un assez grand nombre. Mais les portes ne sont pas une partie quelconque, ni même une partie essentielle d'une habitation. Elles possèdent une signification symbolique, reconnue dans tous les temps, admise par tous les peuples, et qui, si elle a perdu, de nos jours, une partie de son ancienne importance, n'est tout de même encore ni disparue ni oubliée.

Dans les temps antiques, les portes d'une ville étaient considérées comme le lieu à la fois le plus honorable et le plus capital de la cité. Cela tenait à ce qu'elles en commandaient l'accès. Au milieu de la ceinture de remparts qui entourait le groupe urbain d'une façon ininterrompue, elles étaient seules à pouvoir livrer passage à quiconque désirait pénétrer dans l'agglomération ou en sortir. Or, en ces époques d'hostilité farouche et perpétuelle, il n'était pas indifférent de chercher à reconnaître si ceux qui s'approchaient de la ville étaient des compatriotes ou des amis, ou, au contraire, des espions, des malfaiteurs ou des adversaires.

Les portes se prêtaient merveilleusement à cette tâche. Ouvertes au matin seulement, fermées dès le coucher du soleil, elles assuraient la sauvegarde du pays pendant la nuit et étaient constamment gardées par des postes et des sentinelles. Nul ne pouvait les franchir, en aucun sens, à moins d'avoir fait vérifier son identité. L'histoire, d'ailleurs, nous rapporte plusieurs exemples de villes surprises et pillées par l'ennemi pour s'être imprudemment relâchées de cette vigilance qui était d'un usage général. Les portes étaient donc un des éléments principaux de la défense locale, et l'on s'empressait de les clore et de les barricader aussitôt qu'était annoncée l'approche d'une troupe hostile ou la menace d'une incursion de brigands.

Leur utilité même leur valait de tenir un rang honorifique. Pendant les jours bienheureux de la paix, c'était aux portes de la ville que se réunissait, sous les yeux du public, le conseil des anciens et des principaux magistrats, comme en témoigne, entre tant d'autres textes, un passage de la parabole de la femme forte, dont le mari siège, avec les notables, à la porte de la cité.

Une tradition extrêmement ancienne veut que les souverains ou les personnalités d'une dignité éminente soient reçus officiellement à la porte de la cité où ils viennent exercer leurs hautes fonctions. C'est ainsi qu'actuellement encore les évêques et les chefs d'Etat font leur entrée solennelle qui équivaut à une prise de possession du pouvoir.

Lorsqu'une ville voulait prouver sa fidélité à son suzerain ou qu'elle était, au contraire, réduite à s'incliner devant l'ennemi, elle envoyait ses délégués présenter au maître ou au vainqueur les clés de ses portes. Ce geste signifiait qu'elle renonçait, de plein gré ou par force, à l'autorité suprême pour la remettre à celui qui avait su conquérir ses sympathies ou dompter ses résistances. Quoique devenu rare, ce rite n'est pas absolument perdu de nos jours.

Même chez les simples particuliers, la porte jouit d'une importance spéciale. C'est là que le maître de la maison vient attendre ses hôtes de marque, et dès que quelqu'un en a franchi le seuil, il devient sacré pour tous ceux qui logent sous le même toit. Ouvrir sa porte à quelqu'un équivaut à lui manifester de l'estime et de la confiance ; mettre quelqu'un à la porte signifie de la haine ou tout au moins de l'hostilité. Ce n'est donc pas indifféremment que l'on invite telle ou telle personne à entrer chez soi, et vous vous souvenez peut-être, à ce sujet, de la jolie romance de Faust : « N'ouvre ta porte que la bague au doigt. » Cette série d'indications, prises au hasard parmi tant d'autres, va nous permettre maintenant de mieux comprendre ce que veulent dire les litanies lorsqu'elles proclament que le cœur de Jésus est la porte du ciel.

III

Ce n'est, en effet, que par Jésus que nous pouvons pénétrer dans le royaume de la gloire.

Dès la faute originelle, les portes saintes du paradis s'étaient implacablement refermées sur l'humanité pécheresse. Chassé par Dieu, condamné par Dieu, l'homme ne pouvait reconquérir le droit à la vie éternelle par ses propres mérites, toujours insuffisants et trop souvent compensés par des péchés qui aggravaient encore sa situation aux regards de l'Eternel.

Il fallait donc que quelqu'un se dévouât pour faire fléchir la consigne qui, à juste titre, nous excluait du séjour bienheureux. Ce ne pouvait être un simple mortel. D'abord parce que, chez nous, les justes sont malheureusement trop rares, mais surtout en vertu de ce principe que nul humain, si parfait qu'on veuille le supposer, n'est capable de réparer adéquatement. Entre l'Eternel et nous il y a un abîme infini, celui qui sépare la créature du Créateur, la Justice absolue de la prévarication, la Majesté dominatrice de l'être éphémère et misérable.

Pour jeter un pont sur cet insondable gouffre, il fallait une personnalité qui puisse à la fois traiter d'égal à égal avec Dieu et qui consente à se constituer en même temps le défenseur et le représentant des pécheurs. C'est là précisément la merveille de l'amour du Christ envers nous, qu'il a accepté ce rôle sublime, si incompatible, à première vue, avec sa divinité.

Il était déjà Dieu, ce qui lui permettait de faire

triompher, dans les conseils de la Trinité sainte, les mesures de clémence. Il a voulu se faire homme afin de se solidariser avec nous, d'accomplir à notre place l'expiation nécessaire pour sanctionner le crime et obtenir ainsi le décret indulgent et libérateur qui nous relèverait de notre déchéance.

En s'unissant à notre nature, Jésus est devenu tout naturellement l'incontestable chef de la race humaine. C'est parce que nous pouvons nous dire ses frères que le Seigneur daigne nous accueillir. Sans doute, son intervention ne nous dispense pas de tout effort personnel. Il nous faut observer les règles posées par lui pour obtenir sa grâce. Mais, du moment où nous lui sommes fidèles, il nous procure ce que nous ne pourrions jamais obtenir par nous-mêmes, c'est-à-dire l'élévation de nos actes humains au rang d'actes surnaturellement méritoires.

Nul ne peut donc entrer au ciel si ce n'est par la grâce de Jésus, à cause de la valeur infinie des gestes et des souffrances de Jésus, et parce que tel est l'irrésistible désir de Jésus.

Comment trouver une image plus saisissante pour exprimer cette vérité théologique, que celle employée par l'Eglise et que nous étudions actuellement ? Nos litanies identifient avec une hardiesse heureuse celui qui règle l'admission au ciel avec la porte même de ce séjour de délices. Et c'est bien, en effet, par lui qu'il faut passer si l'on veut parvenir jusqu'au pied du trône où le Seigneur règne sans fin.

* *

Il y avait, à Jérusalem, une porte, illustre entre toutes et plus brillamment décorée que les autres, que l'on appelait « Speciosa, » c'est-à-dire précieuse.

Ne vous semble-t-il pas, m. f., que cette porte préfigurait en quelque sorte le Sauveur qui veut nous accueillir dans la Cité de gloire ? Si ce qualificatif de « speciosus » peut s'appliquer à un être, n'est-ce pas essentiellement à N.-S. Jésus-Christ ? Son intervention était tellement précieuse que, sans elle, nous demeurerions irrémédiablement condamnés.

Puisqu'il a daigné se laisser comparer à une porte, nous ne croyons pas offenser Jésus en poursuivant la métaphore. Porte, oui, mais porte dont les battants veulent rester perpétuellement ouverts. S'ils sont contraints de se refermer quelquefois, c'est parce que la justice suprême ne saurait accueillir chez elle des gens volontairement coupables. Il ne tient qu'à nous de ne pas appartenir à cette odieuse catégorie. Agissons donc de telle sorte que, lorsque notre âme s'envolera de ce monde, elle puisse satisfaire à la tendresse du Rédempteur et mériter de pénétrer sans obstacles dans les parvis étincelants des cieux où le Christ aime à recevoir ses enfants.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXXIV

LITURGIE DU SACREMENT D'EUCHARISTIE

Mes frères,

Je ne saurais mieux commencer cette instruction sur la liturgie du sacrement d'Eucharistie qu'en vous citant les paroles mêmes par lesquelles débute le Rituel sur ce sujet : « Tous les sacrements de l'Eglise catholique doivent être traités religieusement et saintement et entourés pour cela du plus grand soin ; mais ceci est vrai surtout pour l'administration et la réception du très saint sacrement de l'Eucharistie ; aucun autre, en effet, n'est plus digne, n'est plus saint, plus admirable dans l'Eglise du Christ, puisqu'il renferme le don le plus grand et le plus important que Dieu ait fait à sa créature, et que l'auteur même de toute grâce et de toute sainteté, N S. Jésus-Christ, s'y trouve réellement .. Le pasteur fera donc tout son possible pour que le peuple qui lui est confié l'honore avec une foi et une religion profondes, pour qu'il le reçoive saintement et souvent, surtout dans les grandes solennités de l'année. »

Pour obéir à cette invitation, je vais vous rappeler, toujours d'après le Rituel, les dispositions qu'on doit apporter à la réception de ce sacrement et les cérémonies qui l'accompagnent, soit qu'on le reçoive à l'église, soit qu'on le reçoive à la maison pour raison de santé.

I

Les dispositions requises pour communier, sont, vous le savez, de deux sortes : celles de l'âme et celles du corps.

Celles de l'âme consistent tout d'abord dans un minimum d'instruction religieuse. Le communiant doit connaître les vérités nécessaires de nécessité de moyen et savoir distinguer le pain eucharistique d'un pain ordinaire, autrement dit, savoir que Jésus-Christ y est présent. Ce minimum suffit à ceux qui sont à l'article de la mort, aux esprits bornés qui ne peuvent en apprendre plus et provisoirement aux enfants. Mais ceux qui en sont capables doivent progressivement connaître, en outre, les vérités nécessaires de nécessité de précepte ou tout au moins avoir la volonté sérieuse de s'en instruire.

Les dispositions de l'âme consistent en second lieu dans la pureté de conscience. Ceux qui désirent communier doivent donc au préalable se confesser, s'ils se croient coupables de quelque faute grave. Enfin ils doivent exciter en eux de vifs sentiments de foi en la présence de Notre-Seigneur dans le T. S. Sacrement, de confiance en sa bonté et surtout d'amour envers lui, un vif désir de lui plaire et de devenir meilleur.

Les dispositions du corps consistent dans un extérieur humble et modeste. On doit donc, quand

on s'approche de la sainte Table, être vêtu convenablement, sans négligence, mais aussi sans vanité : vous savez que les évêques, à commencer par le premier de tous, le Souverain Pontife, défendent d'admettre à la sainte Table et même à l'église les personnes qui s'y présentent les bras nus ou décolletées de façon inconvenante. On doit également, pour aller communier, enlever ses gants, déposer ses armes si on est militaire ; les femmes doivent avoir une coiffure sur la tête.

Les personnes qui vont communier doivent de plus être à jeun depuis minuit. Sont toutefois dispensés de cette obligation non seulement les malades qui sont en danger de mort, mais encore ceux que leur infirmité oblige à garder la chambre depuis au moins un mois. Il faut pour cela qu'ils ne puissent rester à jeun, qu'ils soient la plus grande partie du temps obligés de garder le lit, qu'on ne prévoie pas pour eux une convalescence prochaine.

Les malades qui remplissent ces conditions peuvent communier une ou deux fois par semaine, même s'ils ont pris auparavant quelque chose en guise de boisson ou de remède. Mais ils doivent demander, dans ce but, l'avis de leur confesseur.

II

Régulièrement, c'est à la messe, après la communion du prêtre, que les fidèles doivent communier, « parce que, dit le Rituel, les oraisons appelées postcommunions ne concernent pas seulement le prêtre, mais tous les communiants. On ne doit donner la communion après la messe — et donc, aussi, avant la messe ou en dehors de la messe — que pour une cause raisonnable. »

Qu'elle ait lieu ou non à la messe, la distribution de la sainte communion est, à peu de chose près, accompagnée des mêmes cérémonies. Le prêtre ouvre le tabernacle et en tire le saint ciboire qu'il découvre ; pendant ce temps, les fidèles s'approchent de la sainte Table, lentement, les mains jointes et les yeux modestement baissés. Arrivés là ils font la génuflexion et s'agenouillent. En leur nom, l'enfant de chœur récite le *Confiteor,* qui est un reste de l'ancienne confession générale que devaient faire les communiants avant de participer à l'Eucharistie. Ces derniers se frappaient la poitrine en disant : « *Dimitte nobis debita nostra,* » et on leur imposait les mains en signe d'absolution. Quoiqu'on se soit déjà confessé lorsqu'on va communier, on ne saurait trop redire le *Amplius lava me* du saint roi David, on ne saurait jamais être assez humble, assez repentant, assez pur.

Le *Confiteor* terminé, le prêtre se tourne vers les communiants et récite le *Misereatur* et l'*Indulgentiam,* en traçant sur eux le signe de la croix. Il se retourne ensuite vers l'autel, fait la génuflexion et prend de la main gauche le ciboire et avec le pouce et l'index de l'autre main une hostie qu'il tient élevée. Se tournant alors vers le peuple, au milieu de l'autel, il dit à haute voix ces paroles par lesquelles S. Jean-Baptiste désignait le Sauveur à ses disciples : « *Ecce Agnus Dei...* Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. » Il ajoute aussitôt et répète trois fois : « *Domine, non sum dignus...* Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. » Autrefois, d'après Origène, tous les communiants récitaient cette formule, empruntée aux humbles paroles du centenier. Le prêtre seul le fait aujourd'hui, mais les communiants ne peuvent mieux faire que de les redire à voix basse avec lui en se frappant la poitrine.

Le prêtre s'avance ensuite pour distribuer la sainte communion, en commençant du côté de l'épître ; mais auparavant, si des prêtres ou des clercs inférieurs devaient communier, ils s'agenouilleraient pour cela sur les degrés de l'autel, les prêtres revêtus du surplis et de l'étole, les clercs du surplis seulement.

En distribuant la sainte communion à chacun des fidèles, le prêtre fait avec l'hostie le signe de la croix au-dessus du ciboire et dit : « *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam.* » En la recevant, les fidèles tiennent des deux mains sous leur menton un plateau destiné à recevoir les parcelles qui pourraient se détacher de la sainte hostie pendant qu'on la leur présente, et ils se le passent les uns aux autres. Lorsque la sainte communion est distribuée par un évêque, l'usage est de baiser sa main avant d'en recevoir la sainte hostie.

Après avoir communié tous ceux qui se présentent, le prêtre retourne à l'autel où il continue la sainte messe s'il est en train de la célébrer. Si la sainte communion est distribuée en dehors de la messe, il récite l'antienne « *O sacrum convivium...* » suivie des versets et oraisons du Saint-Sacrement. Au temps pascal, il remplace cette dernière, qui nous rappelle la Passion du Sauveur dont l'Eucharistie est le mémorial, par la postcommunion de Pâques, mieux appropriée à ce temps de la résurrection et du triomphe de Notre-Seigneur. Ces prières terminées, le prêtre renferme le St-Sacrement dans le tabernacle, purifie ses doigts, puis, se tournant vers les communiants, les bénit avant de les quitter.

III

L'Eglise, si empressée à distribuer la sainte communion à tous les fidèles en général, l'est plus encore lorsqu'il s'agit des malades. « On doit procurer en temps opportun, dit le Rituel, le viatique aux malades avec le plus grand zèle et tout l'empressement possible, afin qu'ils ne viennent pas à mourir privés d'un si grand bienfait... Le pasteur exhortera le malade à communier, alors même que celui-ci ne serait pas en danger de mort imminente ou que son état ne serait pas grave ; il lui donnera surtout ce conseil à l'occasion de quelque fête et ne refusera pas d'accéder à son désir sur ce point. »

Le vœu de l'Eglise serait que la communion soit portée aux malades avec solennité. Ecoutons les prescriptions du Rituel à ce sujet : « Le Saint-Sacrement doit être porté de l'église aux maisons particulières des malades par le prêtre revêtu d'habits décents et d'un voile par-dessus. Il le portera publiquement avec les honneurs qui lui sont dus, le tenant avec crainte et respect devant sa poitrine et toujours précédé d'une lumière. Le curé, sur le point de partir pour communier ainsi un malade, fera convoquer par quelques coups de cloche les paroissiens ou la confrérie du T. S. Sacrement (là où elle est établie) ou d'autres pieux fidèles qui accompagneront la Sainte Eucharistie avec des cierges ou des flambeaux et qui porteront l'*ombrellino* ou un petit dais quand on peut en avoir un. Il avertira auparavant d'approprier la chambre du malade et d'y placer une table couverte d'un linge blanc, sur laquelle on pourra décemment déposer le T. S. Sacrement ; on y préparera aussi des luminaires et deux vases, l'un avec du vin, l'autre avec de l'eau ; il faut encore placer un linge blanc devant la poitrine de celui qui doit communier et orner la chambre selon la faculté de chacun.

« Lorsque ceux qui doivent accompagner l'Eucharistie sont rassemblés, le prêtre se revêt du surplis et de l'étole blanche et, s'il le peut, d'une chape de même couleur ; avec lui sont des acolytes ou autres clercs ou même des prêtres si le lieu le permet, tous également revêtus du surplis. Il met alors avec respect quelques hosties consacrées dans une custode... que, revêtu d'un long voile, il prend de ses deux mains, puis il se place sous le dais, la tête nue, et se met en marche. Il sera précédé d'un acolyte portant une lanterne et suivi d'un clerc portant le Rituel et agitant continuellement une sonnette, tandis que lui-même récite le *Miserere* avec d'autres psaumes et cantiques... »

Ce cérémonial est encore obligatoire aujourd'hui lorsqu'il est possible, mais, il faut le dire, il n'est plus observé que rarement. Soit parce que le prêtre serait seul à se rendre à la maison du malade avec le Saint-Sacrement, soit parce que celui-ci, à son passage, ne recevrait pas du public les hommages d'adoration auxquels il a droit, soit parce que la circulation plus intense qu'autrefois dans nos rues ne permet guère à un cortège religieux de s'y risquer, soit parce que ces cortèges seraient trop fréquents maintenant qu'il est permis de donner la sainte communion à domicile, plusieurs fois par mois, soit parce que ces malades eux-mêmes hésiteraient à communier si cet acte, entouré d'une si grande solennité, devait attirer trop souvent l'attention sur eux, ou plutôt pour toutes ces raisons à la fois, l'usage tend à prévaloir de porter la sainte communion aux malades de façon privée et secrète. Dès 1906, sur l'ordre de Pie X, la S. C. du Concile a permis de le faire pour une cause juste et raisonnable, et toutes les raisons citées plus haut le sont ; depuis, le Code a inséré cette autorisation dans son article 847.

Si ce que le Rituel prescrit dans la rue peut être omis, ce qu'il prescrit à la maison du malade, par contre, doit toujours être observé. La famille de celui-ci doit donc avoir soin d'approprier sa chambre et son lit et de placer en face de celui-ci une table recouverte d'un linge blanc et sur celui-ci un crucifix entre deux bougies allumées, un verre d'eau bénite avec une branche de buis, un verre d'eau et un linge pour purifier les doigts du prêtre.

En entrant, le prêtre dit : « *Pax huic domui.* Paix à cette maison. » — « Et à tous ceux qui l'habitent, » répond le clerc. Après avoir déposé le saint ciboire sur la table, il asperge le malade et la chambre en récitant l'Antienne *Asperges me,* suivie des versets et de l'oraison. Il s'approche du malade et l'exhorte pour le disposer à la sainte communion qu'il lui donne ensuite à la façon ordinaire. Si le malade communie en viatique, il remplace la formule : « *Corpus Domini...* » par celle-ci : « *Accipe, frater, viaticum corporis...* Recevez, mon frère (ou ma sœur), le viatique du corps de N.-S. Jésus-Christ, qu'il vous défende contre le démon et vous conduise à la vie éternelle. » Après une dernière prière pour le malade, le prêtre reprend le Saint-Sacrement, en bénit celui qui vient de communier et les assistants et le reporte à l'église où, avant de le renfermer dans le tabernacle, il bénit à nouveau les fidèles qui l'ont accompagné, s'il y en a, et récite les verset et oraison du St-Sacrement.

Soit qu'on le porte publiquement, soit qu'on le porte secrètement, soyons pleins de respect pour Notre-Seigneur lorsqu'on le porte aux malades et méritons qu'il vienne nous consoler nous-mêmes à nos derniers moments. Ainsi soit-il.

L'EVANGILE VÉCU AVEC SAINTE BERNADETTE

VI

SAINTE BERNADETTE ET L'EUCHARISTIE

Mes frères,

La vie surnaturelle a sa source la plus précieuse et la plus abondante dans la Sainte Eucharistie.

Croyons-en le Maître :

« Je suis le pain de vie.... Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Mais voici le pain qui descend du ciel : si quelqu'un en mange, il ne mourra point Je suis le pain vivant descendu du ciel ; celui qui en mangera vivra éternellement. En vérité, en vérité, je vous le déclare : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. De même que moi, envoyé du Père qui est vivant,

je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra lui-même par moi... »

Voilà des paroles divines que sainte Bernadette a bien comprises. J'entreprends, en cette dernière instruction, de vous le montrer.

I

De son temps, on en était à la première communion tardive. L'Eglise n'avait pas encore rappelé l'obligation, pour les enfants, de recevoir Notre-Seigneur aussitôt qu'ils en sont capables. Obligation à laquelle malheureusement certains parents refusent de se soumettre, comme s'il leur revenait de commander dans l'Eglise de Dieu!... Ils ne savent guère de quelle grâce ils privent leurs garçons et leurs filles !

Vous pouvez être certains que François Soubirous ni Louise Castérot n'eussent agi ainsi à leur place : ils auraient de bonne heure envoyé au divin Banquet les enfants qui vinrent réjouir leur pauvre foyer...

Quoi qu'il en soit, et parce que le catéchisme entrait difficilement dans sa tête dure, Bernadette, à quatorze ans, n'avait pas reçu le bon Dieu. Ce bonheur lui fut enfin donné, à l'époque des Apparitions, le 3 juin 1858.

Avec quelle piété elle se prépara au grand jour, nous avons là-dessus le témoignage du curé de Lourdes.

Et ce fut pour elle une joie immense. Comment en eût-il été autrement ? On lui demandait ce qui l'avait rendue le plus heureuse, ou de recevoir le bon Dieu ou de s'entretenir avec la Sainte Vierge. Elle répondit : « J'ai été bien heureuse dans les deux circonstances. »

Cette joie fut la sienne, de nombreuses fois. Car, sachant apprécier le don divin, elle voulait communier souvent.

A Lourdes, elle le faisait au moins chaque dimanche. Et c'était beau, pour l'époque...

A St-Gildard, ce fut mieux encore. On trouve ceci dans une lettre à son frère Jean-Marie : « Notre-Seigneur est bien bon : j'ai eu le bonheur de le recevoir, tout le temps de ma maladie, trois fois par semaine, dans mon pauvre et indigne cœur. »

Dans son pauvre et indigne cœur! Jésus n'en jugeait pas ainsi. Vous savez ce qu'on raconte : un jour qu'il distribuait la communion, l'abbé Peyramale aperçut une auréole de lumière sur la tête d'une des personnes agenouillées à la sainte Table. Arrivé devant elle, il reconnut Bernadette. Prodige qui en dit long sur les dispositions que la chère enfant apportait à ce grand acte de sa vie chrétienne.

II

De fait, comme elle s'y préparait bien ! Je vous le redis, et c'est toujours à cela qu'il faut revenir : ces rencontres avec son Dieu lui procuraient une telle joie ! « Quand elle demandait la communion, disait sa maîtresse des novices, je ne la reconnaissais plus ! » A aucun prix elle ne voulait en être privée. Même pendant ses crises les plus pénibles, sans avoir pu fermer l'œil un instant, elle se levait le matin pour aller communier. Si, pendant la nuit, on lui présentait quelque remède pour la soulager : « Oh ! non, ma Sœur, je ne pourrais pas communier. »

Que dire de ses actions de grâces, de ses colloques intimes avec son Dieu vivant dans son cœur ?... On a remarqué, à St-Gildard, qu'elles étaient très longues et qu'elle en sortait parfois le visage baigné de larmes.

Mais, au fait, est-ce que ses actions de grâces eucharistiques cessaient jamais ?

Lorsqu'elle avait un moment libre, c'est à la chapelle qu'elle le passait, le rosaire en main et le regard rivé sur le tabernacle.

On devine facilement avec quelle satisfaction elle reçut son emploi de sacristine. Pensez donc ! Vivre en contact quasi permanent avec le Jésus du tabernacle ! Préparer l'autel ! L'orner de fleurs et de lumières ! Tenir propre sa maison ! Apprêter les ornements, le pain et le vin pour le divin sacrifice !... Et puis « vivre tout le jour avec les saintes espèces ! »

Elle avait appris là, sans doute, à tout ramener à l'Eucharistie, même ses goûts naturels. On connaît, à ce propos, des anecdotes savoureuses : si par exemple elle n'aimait pas les pommes, parce qu'elles lui rappelaient le péché originel, par contre elle raffolait des raisins, parce qu'ils étaient la matière du Saint-Sacrement.

* *

Retenez la dernière leçon que vous donne la chère sainte, en le commerce de qui, si j'en crois du moins mes impressions personnelles, nous avons été si heureux de vivre durant quelques semaines.

Estimez beaucoup, le plus possible, vous aussi, la Sainte Eucharistie.

Souvenez-vous pratiquement que si Jésus daigne vivre ici, au milieu de vous, dans le tabernacle de votre église, c'est *pour vous*, pour vous communiquer sa vie...

Votre vie chrétienne n'est pas sincère, elle est bien fragile en tout cas, si vous ne la nourrissez pas de la sainte communion. Il est si difficile de garder la grâce de Dieu, quand on communie souvent : que doit-ce être alors pour ceux qui ne communient pas, ou trop rarement !

Nous avons d'ailleurs la parole, on ne peut plus claire, de Notre-Seigneur ; elle devrait faire trembler ceux qui refusent de prendre leur place au divin Banquet : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

Daigne, du haut du ciel, sainte Bernadette leur communiquer sa lumière. Ainsi soit il.

FIN

POUR UN JUBILÉ SACERDOTAL

LE ZÈLE DE LA MAISON DE DIEU

Cher et vénéré jubilaire,
Messieurs et chers confrères,
Mes frères,

Elle est ensoleillée, printanière, gonflée d'espérance, la fête que font nos paroisses chrétiennes à leur nouveau prêtre qui célèbre pour la première fois sa messe dans l'église de son village natal. Précédé par la procession des enfants et des jeunes filles, des femmes et des hommes, il s'avance de la maison de ses parents ou du presbytère à l'église, lui, l'enfant du pays, élu par Dieu entre les autres, le visage un peu pâle d'émotion, l'allure mal assurée de se trouver si jeune à pareil honneur, le cœur battant de la joie des siens, des chants que sa voix va lancer seule dans le silence de la foule, de la grandeur de cette sainte messe dont il n'a pas encore l'habitude. Et tandis qu'une mère, un père, versent des larmes discrètes de fierté, du haut de la chaire, le pasteur qui a suivi amoureusement l'éveil et l'éclosion de la vocation du jeune prêtre, chante la gloire sublime du sacerdoce.

Les noces d'or sacerdotales, ce n'est plus la journée printanière, mais le soir d'automne : le moissonneur qui rentre de ses champs derrière la charge de gerbes que ses mains ont liées une à une ; le pêcheur parti dès la pointe de l'aube qui revient du large sur une barque, lourde à couler, d'une pêche miraculeuse ; le capitaine ou le soldat qui regagne son foyer, couvert de gloire, après les combats, les privations, les souffrances sous le drapeau du Christ qui est la croix.

Mais malgré tout, malgré la mélancolie des soirs, ne croyez-vous pas qu'elle est mieux faite, cette cérémonie des noces d'or, pour mettre sous nos yeux l'image de la grandeur, de la beauté, de la plénitude du sacerdoce ? C'est la fleur épanouie, c'est l'arbre chargé de fruits, c'est l'abondante récolte que nous avons devant nous, et non plus seulement les premiers bourgeons et les premières herbes dont on ne sait encore ce qu'ils donneront, à cause des caprices des saisons. C'est bien à cette date qu'il faut regarder le prêtre pour se faire une idée de son éminente vocation.

Cher et vénéré jubilaire, parmi les prêtres nombreux qui font aujourd'hui, autour de vos cinquante ans et plus de prêtrise, une couronne fraternelle, combien semblaient plus désignés que celui que votre amitié a choisi, pour montrer, à travers votre belle existence, cette splendeur du sacerdoce ! Supérieurs hiérarchiques, condisciples de séminaire ou voisins de ministère, disciples que vous aviez devinés et formés, tous, mêlés plus intimement à votre vie, ils auraient pu suivre de plus près les étapes de votre carrière : depuis votre naissance déjà lointaine jusqu'à ce jour heureux d'action de grâces et de prières que vous nous avez fraternellement conviés à venir célébrer avec vous dans la joie d'un sacerdoce merveilleusement fécond et que le Seigneur vous a donné le bonheur d'atteindre : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lœtemur in ea.*

Si votre choix s'est arrêté sur le confrère et l'ami qui a l'honneur de parler au nom de tous, c'est parce que votre modestie s'accommoderait mieux d'un prédicateur insuffisamment renseigné,... mais qui, croyez-le, à défaut d'une documentation complète, apporte aujourd'hui tout son cœur pour offrir au nom d'un clergé dont vous avez l'estime, de votre si bonne famille qui vous entoure de son affection, de cette paroisse chrétienne dont vous êtes la gloire, les compliments et les vœux les plus sincères et les plus fervents, à l'occasion de votre heureux jubilé sacerdotal, à l'homme d'Eglise que vous avez été pendant ce demi siècle écoulé.

« Homme d'Eglise » ! C'est un des noms qu'on a donné et qu'on donne encore aux prêtres. Et il résume assez bien une parole de nos Saints Livres qui contient tout le programme de la vie du prêtre et qu'on pourrait inscrire en épigraphe sur votre existence : « *Zelus domus tuæ comedit me.* Le zèle de la maison de Dieu me brûle » comme un feu intérieur : le zèle de la maison de Dieu qu'est l'église de pierre au centre de nos paroisses ; le zèle de la maison de Dieu, sa maison vivante, que sont les âmes ; le zèle de la maison de Dieu qu'est cette société visible qui s'appelle l'Eglise catholique.

En ces trois traits tient tout l'essentiel du prêtre, tout l'essentiel de votre vie.

I. — *Zèle de l'église*

Dans tous nos bourgs, dans toutes nos petites villes, dans tous les quartiers des grandes cités, un édifice s'élève au-dessus des autres. Un clocher, une flèche, des tours prolongent sa montée vers le ciel et signalent sa présence. Il semble le chef, le défenseur, le père qui groupe autour de lui, sous les ailes de sa haute toiture, toutes les maisons qui l'environnent.

C'est l'église.

L'église est le signe de la spiritualité dans la commune, le centre auquel se rattache toute la vie religieuse des habitants : le baptême, la confession, la communion, le mariage, l'adieu aux morts, la prière, la demeure de Dieu parmi les enfants des hommes. Sans église, la religion des individus et des masses n'a plus rien à quoi s'ancrer, c'est un bateau qui va à la dérive, le naufrage est inévitable. Comme le cardinal-archevêque de Paris, le cardinal des soixante chantiers d'eglises, tous les évêques savent la nécessité impérieuse de bâtir une église au cœur des lotissements ou des quartiers neufs, sous peine de voir grandir là une humanité sans religion.

A cause de ce rôle, le prêtre, placé à la tête d'une paroisse, ne peut se désintéresser de l'église. Par sa situation et par son ministère, il est en

quelque sorte son gardien : il vit le plus souvent à son ombre dans le presbytère attenant ; chaque jour il y célèbre l'acte religieux par excellence, la messe ; c'est là qu'il groupe son peuple pour l'instruire, pour prier, pour témoigner de sa foi, de ses espérances et de son amour. Dans ces conditions, n'est-ce pas devoir élémentaire pour le prêtre d'avoir le culte de son église, d'être brûlé du feu sacré de la maison de Dieu, de faire sienne la parole inspirée : « *Zelus domus tuæ comedit me.* Le zèle de la maison de Dieu me dévore comme un feu intérieur. »

Cher et vénéré jubilaire, vous nous apparaissez d'abord, tout au cours de votre longue carrière de curé, ce prêtre restaurateur, bâtisseur et embellisseur d'églises. Votre âme toujours fut dévorée du feu de la maison de Dieu. Selon le mot célèbre du grand et saint pape Pie X, vous avez voulu que le peuple qui vous était confié priât sur de la beauté, dans une église où il pût trouver un refuge contre la vulgarité de sa vie quotidienne, une atmosphère de silence où dilater son âme, un milieu de splendeurs artistiques qui facilitât l'élévation de son cœur.

Elle serait longue, l'énumération de tous les travaux entrepris par votre zèle dans les différentes églises où vous avez exercé votre ministère pastoral.

Mais quelle récompense fut la vôtre, de voir votre peuple, attiré et charmé, venir et se retrouver avec joie devant l'autel !

Vous deviez songer aux paroles du psalmiste qui nous rapportent l'amour du peuple juif pour son temple : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Je me suis réjoui de la bonne nouvelle qui nous a été annoncée : nous irons dans la maison du Seigneur. »

Dans cette maison du Seigneur, que vous aviez embellie et parée, on venait avec allégresse, comme à un repos, à une joie du ciel descendue sur la terre.

Et chaque matin vous pouviez redire avec joie, à la sainte messe : « *Dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ.* Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où réside votre gloire. »

II. — *Zèle des âmes*

Pourtant, il est sur la terre une maison de Dieu plus belle et plus chère à son cœur que nos églises de pierre. Comme celle que célèbre notre liturgie, elle est bâtie de pierres vivantes : *viventibus saxis.* (Dédicace des églises, hymne des vêpres). C'est notre âme.

Par dessus tout, Dieu veut habiter les âmes : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous. » Tout le reste n'est que moyen. Et à certaines époques de persécution, comme aux premiers siècles et pendant la grande Révolution, alors que la société chrétienne ne possédera pas encore d'églises ou qu'on lui fermera ses temples, quand elle n'aura que des catacombes ou des granges, il habitera quand même ces âmes, et si solidement que ces âmes s'offriront au martyre plutôt que de chasser Dieu.

C'est donc surtout de cette maison de Dieu qu'est l'âme de l'homme, qu'un vrai prêtre doit avoir le zèle : *Zelus domus tuæ comedit me.* Par sa piété personnelle, par sa prédication de l'Evangile, par sa bonté, son savoir-faire, son dévouement, en un mot par toute sa vie, il est le ministre de la religion, c'est-à-dire qu'il a mission, comme l'indique ce mot de religion, d'établir la liaison, le contact, l'union des hommes avec Dieu. C'est toute sa tâche et toute sa gloire de régner sur les âmes pour y faire régner le bon Dieu.

Comme elle répond, m. f., à cet idéal, la vie sacerdotale du prêtre dont nous fêtons aujourd'hui l'heureux jubilé !

Vous êtes chaque jour les témoins édifiés de sa profonde piété, comme l'ont été successivement les paroisses où il a exercé le saint ministère.

Celles-là ont connu aussi son zèle à promouvoir le bien de leurs âmes par les grandes missions paroissiales, par les retraites multipliées de jeunes filles, de jeunes gens, de femmes, d'hommes, par la création de toutes ces œuvres qui font la vitalité de nos paroisses modernes.

Surtout il s'est appliqué à la formation religieuse des enfants, justement persuadé que normalement tout l'avenir d'un pays dépend de cette formation première et qu'on récolte ce qu'on a semé.

Ajoutez à cette piété et à ce zèle, cette distinction, cette amabilité, ce dévouement que nous admirons dans notre cher jubilaire et vous reconnaîtrez en lui vraiment le prêtre selon le cœur de Dieu bien fait pour lui gagner les âmes.

III. — *Zèle de l'Eglise*

Mais ce n'est pas assez pour le zèle d'un curé des limites de sa paroisse. Il ne se croit pas quitte avec Dieu, sous prétexte qu'il peut se dire : J'ai fait ma part. Il sait que pour le prêtre surtout, qui est l'homme de Dieu, la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure.

S. Paul se disait angoissé de la sollicitude de toutes les Eglises. Dans un certain sens, tout prêtre porte la même responsabilité. Il est dévoré du feu sacré de la maison de Dieu : *Zelus domus tuæ comedit me,* et la maison de Dieu, ce n'est pas seulement l'église de nos villages, ni même l'âme des hommes, c'est encore cette société chrétienne répandue à travers le monde, qui porte justement elle aussi le nom d'Eglise.

Un prêtre serait-il pleinement prêtre, s'il n'avait le zèle des intérêts de l'Eglise dans le monde, s'il se désintéressait du recrutement de son clergé, s'il n'étendait même son regard jusqu'aux horizons lointains où l'Eglise n'a pu encore porter la bonne nouvelle, l'Evangile de Notre-Seigneur ?

Chez nous surtout, en France, après la Séparation et après la guerre, l'Eglise avait et continue d'avoir un immense besoin de prêtres. Comme

toute famille est faite pour être féconde, il semble qu'un ministère sacerdotal serait stérile si le prêtre ne se continuait en d'autres prêtres, nés de sa prière, de sa sollicitude des âmes des petits, de ses soins à surveiller, à favoriser, à développer les germes de vocation éclos dans les jeunes cœurs qui lui sont confiés. Plus que jamais le recrutement du clergé et des congrégations religieuses est une manifestation de zèle pastoral.

Après ce que nous avons dit déjà de sa carrière, vous pensez bien que ce plus beau fleuron d'une vie sacerdotale ne pouvait manquer à notre vénéré jubilaire.

Quelle gloire et quelle joie pour son âme d'être assisté aujourd'hui à l'autel de son cinquantenaire de sacerdoce par deux prêtres de sa paroisse, qui lui sont reconnaissants, après Dieu, de leur vocation ! Quelle gloire et quelle joie pour notre cher jubilaire de voir à cette fête une autre vocation, une vocation missionnaire ! Quelle gloire et quelle joie pour son cœur de savoir son *Magnificat* d'action de grâces amplifié et multiplié par la prière des religieuses qu'il a données à Dieu !

* *

Et maintenant, m. f., ne croyez-vous pas que j'avais raison de dire que, mieux qu'une première messe, des noces d'or sacerdotales nous donnent, à travers la vie de l'heureux jubilaire, l'image vraie de la fécondité d'une vie de prêtre ?

Prêtres, mes chers confrères, quelle immense gratitude envers Dieu doit remplir nos âmes pour la grâce insigne que nous avons reçue d'être choisis ! Et vous, parents chrétiens, comment ne prieriez-vous pas aujourd'hui pour que Dieu daigne faire pareil honneur à quelques-uns de vos chers enfants ?

Certes, toute vocation est belle. Père, mère, cultivateur, ouvrier, médecin, artiste, chacun joue sa partie dans la symphonie du plan providentiel. Mais tout de même, comment ne pas voir qu'elle est la plus splendide des vocations, celle du prêtre, avec le large rayonnement de son action sur un nombre incalculable d'âmes et son retentissement jusque dans l'éternité ? Non ! nous n'échangerions pas notre vie contre aucune autre.

Il était l'interprète de nos sentiments unanimes, cet éloquent chanoine Thellier de Poncheville, le jour où il disait à un auditoire de pères de famille, au IIIe Congrès du Recrutement sacerdotal, à Rouen : « Pères, qui tremblez devant le sacerdoce, pour le bonheur de vos fils, l'avez-vous trouvé sur votre route, le bonheur que vous aviez rêvé ? Voulez-vous que nous comparions nos joies ? Apportez les vôtres ici, mesurez ce qu'elles vous laissent aujourd'hui entre vos mains : c'est bien peu de chose ! Nous sommes en face de vous des centaines de prêtres. Interrogez-nous au hasard ; je ne crains pas cette confrontation ; vous-mêmes ne pouvez en ignorer le résultat. Encore que ces allégresses divines se racontent mal en public, il n'est pas un des nôtres qui, dans toute la sincérité de son cœur, ne soit prêt à exprimer l'hommage de son ardente gratitude au Maître auquel il s'est confié. Bien loin de nous décevoir, l'idéal auquel ont cru nos vingt ans nous est apparu plus séduisant à mesure que nous nous en sommes rapprochés : notre seul regret, c'est de ne lui avoir pas été plus courageusement fidèles. L'appel d'en-haut n'est donc pas à craindre pour votre futur séminariste. »

Aussi, après pareille grâce vous, prêtres, parents, amis et compatriotes, comment ne pas chanter maintenant de toute notre âme, avec l'heureux jubilaire que nous fêtons aujourd'hui, le *Te Deum* solennel de la reconnaissance de nos cœurs chrétiens ? Ainsi soit-il.

POUR L'INAUGURATION D'UN ORGUE

LA PLACE DE L'ORGUE DANS L'ART RELIGIEUX

Mes frères,

Avez-vous quelquefois arrêté votre pensée sur ce fait qui peut paraître d'abord extraordinaire, mais qui s'explique pourtant et se justifie, à savoir : que le christianisme, qui semblait ne devoir guère s'attaquer qu'à l'âme humaine, selon cette parole du Messie à la Samaritaine : « Les vrais adorateurs rendront à Dieu un culte en esprit et en vérité » (Jo., IV, 23), a, plus peut être que toutes les religions qui l'ont précédé, plus encore que celles qui subsistent à côté de lui, saisi l'homme par toutes ses puissances spirituelles et corporelles, par ses sens autant que par son intelligence et son cœur ?

N'admirez-vous pas que la religion du Dieu fait homme et cloué sur le gibet du Calvaire entre deux scélérats infâmes, soit devenue la religion du monde savant, lettré, artiste, et que du pied de la croix ait jailli comme une source pure et intarissable d'art et de poésie ?

En effet, — je cite Chateaubriand [1], — « les arts attachés aux pas de la religion chrétienne la reconnurent pour leur mère aussitôt qu'elle parut dans le monde ; ils lui prêtèrent leurs charmes terrestres ; elle leur donna sa divinité, la musique nota ses chants, la peinture la représenta dans ses douleurs et ses triomphes, la sculpture se plut à rêver avec elle sur les tombeaux, et l'architecture lui bâtit des temples sublimes et mystérieux comme sa pensée. »

Il y a, m. f., de ce fait historique, entre plusieurs très belles raisons providentielles, une surtout sur laquelle nous arrêterons pendant quelques minutes notre attention.

I

Le Christ ayant voulu que son Eglise fût catholique, c'est-à-dire universelle, il est arrivé qu'elle a, en effet, occupé tout le monde créé, visible et invisible, et que, de plus, ayant à faire entrer dans son sein et à y retenir tous les hommes de tous les temps et de tous les pays, elle a dû les attirer et se les attacher par tout ce qui a prise sur eux, par l'âme et par les sens.

[1] *Génie du Christianisme.*

Afin d'atteindre ce but, ce n'est point seulement à la créature animée et raisonnable qu'elle a donné une voix et enseigné une formule pour louer, bénir et prier le Créateur, c'est à toute la création, même inerte et inanimée.

Or là se révèle précisément le beau génie de cette Eglise catholique dans les manifestations de son culte et de sa liturgie. Elle se montre la mère et l'inspiratrice des arts, qui lui donnent le moyen d'atteindre, par le chemin visible et tangible des sens, jusqu'aux profondeurs les plus intimes de l'âme humaine ; elle établit entre les divers degrés qui occupent l'échelle des êtres, depuis le minéral brut et inconscient, jusqu'à l'âme, jusqu'à Dieu, l'harmonie la plus belle, la liaison la plus solide, l'unité la plus magnifique qui se puisse rêver et concevoir. Et ainsi, m. f., se vérifient dans une réalité resplendissante les paroles de l'Ecriture : « *Benedicite omnia opera Domini Domino* Créatures du Seigneur, bénissez le toutes. » (Dan., III, 5).

L'Eglise a prêté sa vie, son âme, son inspiration sublime à tous les êtres ; en retour ils lui ont donné leur voix ; et, de ces mille notes, variées à l'infini, mais harmonisées par son génie, elle a formé un concert perpétuel et incomparablement puissant et expressif à la louange, à l'honneur, à la gloire du souverain Maître de toute chose.

Cantique de la pierre et du marbre, dans cette très spéciale architecture de nos temples : voûtes romanes ou gothiques, ogive ou cintre, flèches et tours, aiguilles de pierre brodées et dentelées qui s'élancent vers le ciel comme l'encens et la prière ; théories de statues et de bas-reliefs qui redisent l'histoire de l'Eglise, ses luttes et ses triomphes ;

Cantique du métal, dans le calice et l'ostensoir qui servent aux rites du sacrifice de la Loi nouvelle ; dans la cloche, voix puissante qui ne connaît pas de barrière, qui franchit le seuil de toutes les demeures, escalade les monts et descend au fond des vallées, pour rappeler au peuple chrétien le précepte de l'adoration et de l'action de grâces ;

Cantique du brin d'herbe et de la forêt, dans la profusion et l'harmonieux arrangement des fleurs et de la verdure qui parent nos autels et nos reposoirs aux jours des solennités ;

Cantique de la couleur, dans ces peintures et ces verrières qui étalent à l'œil du fidèle les scènes mystiques, symboles ou préludes des dogmes, l'image du Dieu fait homme, les traits chéris des saints confesseurs ou martyrs, ces grands hommes, ces héros de notre foi ;

Cantique de la flamme et de la lumière, dans cette lampe du sanctuaire qui veille et prie incessamment devant le tabernacle, dans ces mille feux qui décorent nos temples et illuminent nos autels ;

Cantique des parfums, dans l'encens qui brûle et embaume le saint lieu comme l'âme sainte prie et verse autour d'elle la bienfaisante influence de ses exemples et de ses vertus !

Et ce sont là, m. f., des choses qui ne ressortissent pas purement et simplement du domaine de la fantaisie ou d'une pieuse imagination ; ce sont des choses que vous avez comprises, vues, senties naguère en ces jours rapprochés de nous où dans votre église si magnifiquement décorée, des missionnaires nous distribuaient leur parole ardente et dévouée, et rendaient à nos âmes un renouveau de chrétienne jeunesse.

II

Mais entre tous les arts, il en est un que l'Eglise a cultivé avec un spécial amour : c'est la musique. Elle s'est créé un chant propre, à la fois populaire et grandiose, qui convient merveilleusement aux voûtes profondes et sonores de ses temples ; une musique d'un ordre et d'une facture incomparables, sans rythme, sans expression, sans nuances, sans tonalité, tels du moins que les comporte l'art moderne et profane ; musique simple, douce et suave comme la prière dont elle est la sœur et la confidente.

Et cette musique, par l'effet de sa conception toute spéciale, est précisément douée d'une étrange force d'expression. Elle faisait verser d'abondantes larmes à S. Augustin ; elle ravissait S. Bernard ; sainte Thérèse ne connaissait rien sur la terre qui lui pût être comparé. Mais que parlé-je des saints ? Quel est l'homme qui, franchissant le seuil d'une église à l'heure de l'office chanté, ne se sent ému et subjugué par une émotion très spéciale que nulle autre musique, nul autre spectacle ne sera capable de produire ?

Les maîtres de la musique profane font à ce propos des aveux bien significatifs : « Les prêtres catholiques ont dans le chant grégorien la plus belle mélodie religieuse qui existe sur la terre [1]. »

Avec sa musique chantée, l'Eglise possède son instrument propre, et il se trouve que c'est le roi des instruments, et que ce titre il le mérite sans conteste, parce qu'il les renferme tous. Il embrasse, en effet, toute l'étendue des sons perceptibles, et sa voix peut se marier avec tous les genres de voix. Il y a des jeux richement variés, tour à tour doux et éclatants, suaves ou tonnants. Ses trompettes, qui vibrent résolument, inspirent la confiance et traduisent l'énergie ; ses gambes donnent un corps, une expression à ces sentiments si complexes de l'âme, que la parole ne peut traduire ; ses flûtes lointaines portent à rêver des concerts des anges. Il appointe le chant ecclésiastique d'un charme nouveau ; les échos des voûtes lui donnent une sonorité mystique et religieuse, et sa grande voix plane sur la nombreuse assemblée des fidèles qu'elle domine.

Au point de vue mécanique, l'orgue est une ingénieuse et savante machine qui, dès le IIIe siècle, avait excité l'admiration de Tertullien : « Voyez, dit-il, l'étonnante et magnifique machine qu'on appelle orgue. Quelle foule de pièces, quel assemblage de sons, quelle complication de mécanisme, quelle armée de corps sonores, et cependant tout cela ne formant qu'un instrument [2] ! » L'orgue

[1] F. Halévy.
[2] Tertullien, *De anima*, IV.

était alors à l'état d'enfance : de quels termes aurait usé le célèbre apologiste s'il eût été témoin des progrès réalisés par la facture moderne, progrès qui ont valu à l'instrument divin d'être appelé justement *la machine la plus hardie et la plus parfaite qui existe !*

Il a été fait de l'orgue un éloge peut-être plus beau encore : on a dit qu'il est *l'instrument des concerts du pauvre*. En effet, les portes du temple, comme les portes du ciel, sont ouvertes à tous et toujours, et le pauvre, enfant béni de Dieu, y vient sans contrôle, pleurer, prier, espérer avec l'instrument sacré.

Il y a plus encore à dire.

L'orgue étant le plus noble et le plus parfait de tous les instruments, a reçu pour mission de chanter les louanges divines. Après la parole du prêtre qui s'élève pour prier et pour instruire, aucune voix dans le temple catholique n'a plus d'éloquence, de poésie, de prestige, et c'est l'organiste appelé à le toucher qui lui donne la vie, qui lui communique ce souffle de l'inspiration chrétienne dont il doit être lui-même imbu pour le faire partager à toute l'assemblée des fidèles.

Que l'organiste soit chrétien, ce n'est pas assez : il lui faut être pieux ; pieux comme l'illustre Haydn, qui parfois, sentant l'inspiration se dérober, demandait à son chapelet de lui rendre le don de Dieu ; pieux comme Mozart, qui venait remercier Dieu, au pied des autels, du succès de ses compositions ; pieux comme Rinck, qui avait pris pour devise : *Avec Dieu ;* pieux enfin parce que la prière et la vertu sont les seules vraies sources où puise le talent chrétien.

L'orgue, c'est comme une chaire harmonieuse dressée dans le lieu saint, et où l'organiste remplit le rôle de prédicateur et d'apôtre. Ah ! m. f., s'il y pensait bien, si chaque fois qu'il se présente à son clavier, l'organiste songeait à l'excellence de sa mission ; s'il se souvenait qu'il est véritablement le continuateur du ministère du prêtre, qu'il va communiquer à son auditoire le résultat de ses études, de ses inspirations, de ses pensées, il se préparerait dans le recueillement et la prière à des fonctions si hautes, si nobles, si importantes, qu'un prince de l'Eglise, parlant dans une cérémonie identique à celle qui nous rassemble aujourd'hui, n'a pas craint de leur donner le nom de *sacerdoce* [1].

Ainsi conçue, la musique entendue à l'église, comme d'ailleurs toute musique digne de ce nom, n'est plus seulement un assemblage de sons habilement groupés selon certaines règles, certaines formules, un vain bruit qui frappe l'oreille comme fait une cymbale retentissante : la musique religieuse, c'est l'expression d'une pensée, quelque chose de vrai, de réel, de vivant, qui parle à l'esprit, à l'imagination, au cœur ; c'est quelque chose de moins complet, de moins précis, si on veut, que la parole, et pourtant de plus élevé, de plus large, de plus divin, parce que l'âme plongée dans les abîmes de l'amour, de la joie, de la douleur, de l'adoration, y découvre ce secret langage qui seul traduit merveilleusement ses aspirations.

L'Eglise, qui consacre les temples et les autels, bénit les cloches et réserve une prière spéciale pour tout ce qui sert au culte, n'a eu garde d'oublier les orgues : « O Dieu, qui par Moïse, votre serviteur, avez prescrit de construire des instruments de musique pour chanter pendant les sacrifices que l'on offre à votre nom, et qui avez voulu que les fils d'Israël chantassent, aux sons des trompettes et des cymbales, la gloire de votre nom ; bénissez, nous vous en prions, cet orgue destiné à votre culte, et faites que vos fidèles, réjouis sur cette terre par des cantiques qui élèvent leurs âmes, méritent de parvenir aux joies éternelles du ciel. »

* *

Qu'ajouter à de telles paroles ?

Je termine donc, m. f., et après avoir réclamé l'hommage de votre admiration pour l'orgue en général, dont j'ai essayé de vous montrer la puissance, les richesses et les nobles fonctions, je prends la liberté de solliciter, pour votre orgue en particulier, le tribut de votre charité. Quand tout à l'heure son clavier palpitera sous les doigts de l'artiste, s'il ouvre à vos cœurs les portes de l'idéal, ouvrez-lui vos bourses : on paye quelquefois bien cher les concerts de la terre, payons donc un peu en ce jour les concerts du ciel.

Et maintenant, ô orgue, va, remplis ta mission sublime. Tu résumes en toi, tout modeste que tu peux être, une somme considérable de dévouement, de générosité, d'idéal.

En toi résident les espérances d'un chœur nombreux de chanteurs, que jusqu'à ce jour seule la bonne volonté a soutenu.

En toi éclate le soin éclairé et infatigable d'un pasteur que le zèle de la maison de Dieu dévore.

En toi brille la foi généreuse et confiante d'une paroisse attentive à ne laisser rien à faire de ce qui peut contribuer à la splendeur du culte.

En toi se réalise le labeur persévérant d'un facteur dont le nom occupe en France une place à part dans le domaine de la facture d'orgues, qui continue et perfectionne de nobles traditions, et qui voit dans ses travaux non point un vrai moyen de lucre, mais une grande cause à servir, la cause de l'art religieux et français !

Un artiste très justement distingué parmi les organistes ses collègues, te donne la consécration d'une première exécution à la fois variée, artistique et religieuse ; garde le souvenir de ses accords et de ses mélodies, chante l'union des cœurs dans le temple de la charité, et que tes chants soient pour nous tous le prélude des accords et des mélodies du ciel. Ainsi soit-il.

[1] Mgr Pavy, évêque d'Alger, bénissant l'orgue de Bône, 30 novembre 1868.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 13 junii 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

LE CHAUFFAGE AUX HUILES LOURDES

LE FUEL OIL DOMESTIQUE

Depuis quelque temps déjà, les détracteurs du chauffage aux huiles lourdes, constitués en majeure partie par les vendeurs de produits concurrents, cherchent à effrayer les utilisateurs actuels ou futurs de l'huile lourde en les menaçant d'une taxe qui rendrait prohibitif l'emploi d'un tel combustible.

Pour démontrer l'inanité de ces affirmations, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur l'industrie du pétrole.

Les lois de Mars 1928 modifiant le régime d'importation du pétrole ont fait renaître en France l'industrie du raffinage pratiquement abandonnée depuis 1903 et ont donné lieu à la construction d'importantes raffineries modernes. Celles-ci, actuellement en pleine exploitation, représentent avec le personnel français qu'elles emploient et les capitaux français qui y sont investis un élément important de notre industrie. Leur prospérité doit maintenant être regardée comme un facteur fondamental de l'économie de notre pays et on peut considérer à coup sûr que nul gouvernement ne songera à rendre leur exploitation impossible.

Or, les huiles lourdes constituent une partie importante de la production des raffineries, celle qui correspond aux fractions lourdes de la distillation des pétroles bruts Après séparation des produits les plus volatils, benzine, essences diverses et pétroles lampants, on obtient comme dernier distillat le gas-oil et un résidu le fuel-oil. Suivant la provenance des pétroles bruts, les proportions des distillats varient, mais de toute façon il y a production de certaines quantités de gas oils et de fuel oils : tous ces produits, quels qu'ils soient, doivent trouver leur place sur le marché puisque, nous l'avons dit, aucun gouvernement ne songera à arrêter les raffineries. Quels sont ceux qui nous intéressent ici ?

Ce sont les qualités de fuel oil relativement légères qui conviennent au chauffage central dont ils sont les combustibles-type : le **Fuel-oil Domestique** et le **Fuel-oil Léger.**

Seul le gas oil, distillat pur, peut être utilisé dans les moteurs à combustion interne à grande vitesse de rotation, qui tendent à remplacer les moteurs à essence des camions : le gas-oil est donc le carburant type des moteurs Diesel rapides.

Pendant plusieurs années, le gas-oil a trouvé un débouché supplémentaire — comme carburant — dans les moteurs fixes de petite et moyenne puissance ; comme combustible, dans les brûleurs de chauffage central, dans les appareils de boulangerie et même dans certains problèmes délicats de chauffage industriel.

Mais depuis longtemps déjà on sentait décroître la vogue du gas-oil-combustible, tandis que son emploi comme carburant devenait prépondérant. C'est pourquoi la plupart des constructeurs de brûleurs se sont attaqués, de longue date, au problème de la combustion des qualités plus lourdes que le gas oil, pour éviter d'être pris au dépourvu par la modification du régime fiscal des huiles combustibles, facile à prévoir en raison de ce nouvel état de choses.

En fait, jusqu'au 1er Mars 1933, le gas-oil a bénéficié d'un régime uniforme d'exonération fiscale, en dehors de toute considération d'emploi : qu'il soit destiné à la traction routière, à la force motrice, au chauffage, il n'était taxé qu'à un taux de 15 à 30 francs par tonne. La loi de Finances de 1933, pour la première fois, modifia ce statut, en instituant deux régimes fiscaux différents, suivant que le gas-oil devait être affecté à la traction routière, ou bien à la production de force motrice et au chauffage. Le gas-oil routier supportait des droits élevés ; par contre, le régime du gas-oil destiné aux autres usages ne subissait aucune modification.

La distinction reposant uniquement sur la coloration : gas-oil routier bleu, gas-oil force motrice et chauffage rose, — et la différence des droits étant très élevée, — il y avait risque de fraude et risque d'autant plus grand que le nombre des camions Diesel augmentait très rapidement.

C'est pourquoi la loi de Finances de Février 1934 est revenue à un régime fiscal uniforme pour le gas oil, en dehors de toute considération d'emploi : depuis le 1er Avril 1934, le gas-oil est frappé d'un droit de 360 frs par tonne, aussi bien pour la traction routière que pour la force motrice et le chauffage, ceci uniquement pour rendre le contrôle fiscal plus efficace.

Il faut bien se rendre compte que le nouveau droit ne vise le gas oil qu'en tant que produit de remplacement de l'essence, qu'il n'a jamais été question jusqu'ici et qu'il ne paraît pas possible, pour les raisons indiquées plus haut, qu'il soit question dans l'avenir de taxe sur les huiles destinées au chauffage comme le **Fuel-oil Domestique** ; cette qualité ne convient que pour les brûleurs, accessoirement pour les gros moteurs fixes, et est constituée par des résidus de raffineries dont l'écoulement, répétons-le, ne saurait être entravé sous peine de paralyser complètement la nouvelle industrie du raffinage, gage de l'indépendance du pays en matière pétrolifère en temps de paix comme en temps de guerre.

Le **Fuel-Oil Domestique** n'est frappé d'aucun droit nouveau : son cours actuel, à Paris, pour livraison par camion-citerne, est de 500 francs environ par tonne.

Le **Fuel-Oil Domestique** est le combustible-type pour presque tous les brûleurs de chauffage central, exception faite de certains appareils à très faible débit, du type à caléfaction, qui ne peuvent s'accommoder d'un produit lourd qu'au prix de décrassages assez fréquents.

En définitive, sans parler du fuel oil utilisé dans les chaudières de type industriel des chaufferies de très forte puissance, les combustibles liquides destinés au chauffage central sont le **Fuel-Oil Domestique** et le **Fuel-Oil Léger.** Le Fuel-oil Léger est environ 50 fr. moins cher que le Fuel-oil Domestique, mais son emploi n'est possible que sur des chaudières d'une puissance suffisante, à grande chambre de combustion, et généralement il doit être réchauffé pour son utilisation dans les brûleurs automatiques à tout-ou-rien.

Les puissants moyens de fabrication mis en œuvre dans les usines de Petit-Couronne et de Pauillac, l'amélioration incessante de la technique du raffinage, le contrôle rigoureux des distillations et des mélanges, l'affectation stricte à chaque catégorie des produits d'un nombre déterminé de chalands, de camions et de fûts, permettent à la Société Anonyme des Pétroles Jupiter de livrer des huiles combustibles de qualité impeccable dans les meilleures conditions possibles, et cela qu'il s'agisse de distillat (Gas-Oil), de résidu (Fuel-Oil) ou de mélanges (Fuel-Oil Domestique et Fuel-Oil Léger).

Son Service Technique-Utilisations donnera à titre gracieux tous renseignements sur l'emploi de ces produits pour le chauffage central. Consultez la Société Anonyme des Pétroles Jupiter, 42, rue Washington, Paris 8e — Téléphone : Elysées 90 10 à 90-19 — Ely. 99 10 à 99 19 — Inter. 170 à 173.

POUR LE CHAUFFAGE
DES CHAUDIÈRES
DES CALORIFÈRES
DES FOURNEAUX DE CUISINE

LES MAZOUTS
SHELL

PROPRETÉ
CONFORT
SOUPLESSE
ECONOMIE

Consultez la Société Anonyme des PÉTROLES JUPITER, 42, rue Washington — PARIS 8e
Capital : 525 Millions de Francs
qui donnera gracieusement et sans engagement tous les renseignements nécessaires.

Lourdes ». Mais dans chacune ils ont échoué. Ils n'ont pu tuer, avec leurs dénégations ou leurs railleries, le fait des *apparitions*, et l'on sait avec quel éclat la chrétienté en a célébré cette année le jubilé de diamant. Ils n'ont pu démolir le *pèlerinage*, voulu et demandé par Marie elle même. Ils n'ont pu démolir le fait des *guérisons* ni leur caractère surnaturel. Bien mieux : au début, la science et en particulier la science médicale avait organisé la conspiration du silence ; aujourd'hui, elle s'en occupe et admet fort bien qu'un médecin puisse les étudier et les commenter dans des thèses officielles.

Quel chemin parcouru, aboutissant à l'exaltation de Lourdes !

SENSATIONNEL !

Mr IVAN COURT, créateur du **TRICYCLECAR BROOKLYN**, vient de réaliser, à la demande de la majorité de la clientèle, un nouveau type de tricyclecar :

Bloc-moteur : puissance réelle
4 C. V.
Puissance fiscale : **1 c. v.**
Gros pneus ballons 25×3
Carrosseries type automobile

Torpédo monoplace avec capote et pare-brise . . . . **3.750 francs**
Biplace, idem . . . . **3.990 francs**
Conduite intérieure monoplace aérodynamique . . . . . . **3 990 francs**

TRICYCLECARS IVAN COURT & BROOKLYN — **106**, Rue de la Jarry
VINCENNES — SEINE

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

GOUTTE — GUÉRISON RAPIDE des ACCÈS de GOUTTE par la
LIQUEUR LAVILLE
Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.
COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

DESCLÉE DE BROUWER & Cie — PARIS

Vient de paraître

" L'Année en fêtes pour nos enfants "

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

par **J. DANEMARIE** — Illustrations de P. Dubreuil

« La plus ravissante histoire que l'on puisse écrire pour les enfants sur les promesses du Sacré-Cœur et la Croisade eucharistique. »

1 volume **10 fr.**

HUILE DE SANCTUAIRE
Marque " **Noël** "
La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement

Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.

Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »

Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :

Alphonse LOMBARD Fils -- Salon de-Provence

ÉTABLISSEMENTS
E.A. ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

LIBRAIRIE PARIS-ROME, 8te An. 57-70, rue de Rennes, PARIS (VIe)
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André.
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue n° 10 gratis.

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli -- 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

FONDERIES RONAT CHALETTE (LOIRET).

CLOCHES NEUVES BOURDONS — CARILLONS
Exécution soignée et rapide
RESTAURATION DE CLOCHES FÊLÉES
Procédé spécial breveté garanti
SUPPRESSION des SONNERIES DIFFICILES
Montures à billes, sonnerie électrique
ACCESSOIRES DE CLOCHES
Montures, battants, coussinets, rouets, cordes, guides, etc.
Manuels de bénédiction — Sonnettes souvenir
CLOCHES OCCASIONS (garanties)
Demandez liste
Tout au plus bas prix — Consultez-nous !

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ÉTRANGER
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références*

FALCE, DOREUR SUR MÉTAUX
Chez M. le Curé de Thieux, près Juilly (S.-et M.). dore, argente OBJETS DU CULTE. Prix semi-gratuits.
Hautes références : a travaillé pour 51 diocèses.

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
——— MAISON FONDÉE EN 1850 ———

Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS POUR MISSIONS
Hautr 25 c/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10
STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
Exigez la marque
TETRA
Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

LE
CAFÉ MARTIN
Dépôts
Paris, Banlieue, Province

Paris, Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **“ Café Martin ”**
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.
34, RUE JOUBERT, PARIS

COFFRES-FORTS BAUCHE 93, rue de Richelieu PARIS
Catalogue franco

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS
“ *BIBLIOTHÈQUE AUGUSTINIENNE* ”
VIENT DE PARAITRE
Gustave COMBÈS, Docteur ès-lettres
Supérieur de l'Ecole Sainte-Marie d'Albi (Tarn).
La Charité d'après Saint Augustin
préface de S. Ex. Mgr Cézérac
Archevêque d'Albi.
1 volume de 322 p. 12 fr.
Cet ouvrage a un double but : mettre en lumière le point central de la doctrine augustinienne, et montrer que la charité est le foyer vital de toute notre activité.

LOURDES
POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE** CATALOGUE FRANCO TARBES 4204
MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à
LISIEUX